

DOCUMENT ADMINISTRATIF

Services et programmes d'études

Formation générale des adultes 2016-2017



Le présent document a été élaboré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Coordination et rédaction

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-9754, poste 2379

Ce document peut être consulté sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :
www.education.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-65964-8 (PDF)
(Édition anglaise : ISBN 978-2-550-65965-5)
ISSN 1927-131X

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	1
1 OFFRE DE FORMATION À L'ÉDUCATION DES ADULTES	2
2 ENCADREMENTS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	2
3 VOLET ADMINISTRATIF	4
3.1 MODES D'ORGANISATION	4
3.2 CALENDRIER SCOLAIRE	4
3.3 CONDITIONS D'ADMISSION	4
3.4 TYPE DE SERVICE DE FORMATION DE LA PARTICIPATION AU COURS	4
3.4.1 FRÉQUENTATION	4
3.4.2 AUTODIDAXIE	5
3.4.3 FORMATION À DISTANCE	5
3.4.4 EXAMEN SEULEMENT	5
3.5 DURÉE DE FORMATION	5
3.6 INSCRIPTION ET DROITS EXIGIBLES	5
3.7 DOSSIER DE LA PERSONNE EN FORMATION	6
3.7.1 PIÈCES À DÉPOSER AU DOSSIER	6
3.7.2 PROFIL DE FORMATION	7
4 DÉMARCHE ÉDUCATIVE	8
5 SERVICES D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE	9
6 RECONNAISSANCE DES ACQUIS	10
7 SERVICES ÉDUCATIFS	11
7.1 SERVICES D'ENSEIGNEMENT	11
7.1.1 SERVICES D'ENSEIGNEMENT CORRESPONDANT À LA FORMATION GÉNÉRALE DE BASE	12
7.1.1.1 ALPHABÉTISATION	13
7.1.1.2 PRÉSECONDAIRE	13
7.1.1.3 PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE	13
7.1.1.4 SECOND CYCLE DU SECONDAIRE	13
7.1.1.5 PRÉPARATION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	13
7.1.1.6 PRÉPARATION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES	14
7.1.2 SOUTIEN PÉDAGOGIQUE	14
7.1.3 INTÉGRATION SOCIALE	14
7.1.4 INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE	14
7.1.5 FRANCISATION	15
7.2 SERVICES D'AIDE À LA DÉMARCHE DE FORMATION	15
7.3 SERVICES COMPLÉMENTAIRES	15
7.4 SERVICES D'ÉDUCATION POPULAIRE	16
8 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET SANCTION DES ÉTUDES	17
8.1 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	17

8.2 DÉFINITIONS DU DOMAINE D'ÉVALUATION ET ÉPREUVES	17
8.3 DIFFUSION DES ÉPREUVES	18
8.4 SANCTION DES ÉTUDES.....	18
8.4.1 CERTIFICAT DE FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ	18
8.5 DOCUMENTS OFFICIELS DÉCERNÉS PAR LE MINISTRE	19
8.6 TRANSMISSION DES RÉSULTATS	19
ANNEXE I - SIGLES	21
ANNEXE II – RÉFÉRENCES	23
ANNEXE III – 4 TYPE DE SERVICES DE FORMATION DE LA PARTICIPATION AU COURS	25
ANNEXE IV – LISTE DES CODES DE COURS LIÉS AU NOUVEAU CURRICULUM DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	27
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	29
ANGLAIS, LANGUE SECONDE	30
FRANCISATION	30
WENDAT, LANGUE AUTOCHTONE.....	31
MIG'MAC, LANGUE AUTOCHTONE.....	31
MATHÉMATIQUE	31
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	32
RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT	32
TECHNOLOGIE	32
CHIMIE	32
PHYSIQUE.....	32
INFORMATIQUE	33
COLLECTIVITÉ ET CULTURE	34
MONDE CONTEMPORAIN	34
PRATIQUES DE CONSOMMATION	34
VIE SOCIALE ET POLITIQUE	34
VIE PERSONNELLE ET RELATIONNELLE	35
SANTÉ	35
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	35
PRÉVENTION DES DÉPENDANCES	35
SEXUALITÉ	35
CHOIX PROFESSIONNEL	35
FONCTIONNEMENT DU MONDE DU TRAVAIL.....	35
ORIENTATION PROFESSIONNELLE PERSONNALISÉE	35
INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE	36
ENGLISH, LANGUAGE OF INSTRUCTION	37
ENGLISH LANGUAGE ARTS.....	37
FRANÇAIS, LANGUE SECONDE	38
MATHEMATICS.....	39
SCIENCE AND TECHNOLOGY	40
RELATIONSHIP WITH THE ENVIRONMENT	40

TECHNOLOGY	40
CHEMISTRY	40
PHYSICS	40
COMPUTER SCIENCE	41
COMMUNITY AND CULTURE	42
CONTEMPORARY WORLD	42
CONSUMER HABITS	42
SOCIAL AND POLITICAL LIFE	42
PERSONAL LIFE AND RELATIONSHIPS	43
HEALTH	43
PHYSICAL EDUCATION AND HEALTH	43
PREVENTING DEPENDENCY ON SUBSTANCES AND GAMBLING	43
HUMAN SEXUALITY	43
CAREER CHOICE	43
INTRODUCTION TO THE WORLD OF WORK	43
ANNEXE V – LISTE DES COURS ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES TOUJOURS EN VIGUEUR	45
ALPHABÉTISATION	47
ANGLAIS, LANGUE SECONDE	48
ARTS	49
AUTRES LANGUES	50
BIOLOGIE	51
CHIMIE	52
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL	53
ÉDUCATION PHYSIQUE	57
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	58
FRANÇAIS, LANGUE SECONDE	60
FRENCH, SECOND LANGUAGE	62
GÉOGRAPHIE	63
HISTOIRE	63
INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE	64
MATHÉMATIQUE	67
MICRO-INFORMATIQUE	71
PHYSIQUE	73
SCIENCES PHYSIQUES	76
SECONDARY ENGLISH FOR ADULT LEARNERS	77
SERVICES DE FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE	79
SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION	81
VIE ÉCONOMIQUE	82
ANNEXE VI – TÂCHES RELATIVES AUX COMPÉTENCES REQUISES POUR L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ	83

INTRODUCTION

En 1966, la publication du rapport Parent engendre une réforme pédagogique à l'enseignement primaire où l'enfant devient le point central et où l'enseignement secondaire s'unifie, intégrant dans les écoles (appelées « polyvalentes ») la formation générale et la formation professionnelle. Dès 1967, l'enseignement individualisé en formation générale des adultes s'instaure.

En 1988, la [Loi sur l'instruction publique](#) modifie l'âge de fréquentation scolaire obligatoire, le fixant à 16 ans (en 1943, la fréquentation avait été décrétée obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans). De plus, deux régimes pédagogiques pour les adultes en formation générale et en formation professionnelle sont élaborés, approuvés pour la première fois en juin 1994. La Loi reconnaît à tout adulte le droit à l'éducation et à la gratuité des services de formation prévus dans le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour adultes. Elle autorise également les commissions scolaires à créer des établissements offrant la formation générale aux adultes : les centres d'éducation des adultes.

Dix ans plus tard, soit en 1998, le projet de loi 180 modifiant la Loi sur l'instruction publique prévoit la création de centres de formation professionnelle, distincts des écoles secondaires. Les régimes pédagogiques de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle sont modifiés et approuvés en 2000. Depuis, ils ont été peu transformés.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document apporte des précisions sur l'organisation des services à la formation générale des adultes en 2016-2017. Il fournit de l'information complémentaire sur certains articles de la Loi sur l'instruction publique et sur le [Régime pédagogique de la formation générale des adultes](#). Il dresse un portrait d'ensemble des services et des programmes d'études qui en découlent. En annexe sont fournies une liste de documents sur divers encadrements administratifs ainsi que la liste des cours et des programmes d'études.

Produit annuellement, ce document administratif peut être mis à la disposition du personnel d'une commission scolaire, du Conseil scolaire des Premières Nations, d'un centre d'éducation des adultes ou d'un centre régional d'éducation des adultes. Les établissements d'enseignement privés sont également invités à s'en inspirer.

Il ne constitue pas une interprétation juridique des articles de la Loi sur l'instruction publique et du Régime pédagogique de la formation générale des adultes.

1 OFFRE DE FORMATION À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Les centres d'éducation des adultes peuvent offrir différentes activités de formation, selon le contexte :

- des activités **de formation menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme officiel, au développement de compétences ou à l'acquisition de préalables à des études supérieures.** Les activités de formation à organiser sont les services d'enseignement;
- des activités **de formation prescrites par une loi, promues par une politique gouvernementale ou** convenues **par une entente intergouvernementale ou interministérielle** dûment approuvée dont la responsabilité a été confiée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (activités énumérées dans les règles budgétaires);
- des activités **d'éducation populaire**, non liées au curriculum, non formelles et autofinancées;
- des activités **relatives à la formation de la main-d'œuvre**, pour lesquelles des besoins ont été déterminés sous la responsabilité première du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou d'un organisme compétent conformément à une politique de formation de la main-d'œuvre ou dans le cadre d'un accord Canada-Québec;
- des activités **de formation de base dans les entreprises**, financées par ces dernières.

2 ENCADREMENTS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Le terme « adulte » fait référence à toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire et qui a droit aux services éducatifs en vertu de l'article 2 de la Loi sur l'instruction publique.

En vertu de l'article 448 de la Loi, le Régime pédagogique de la formation générale des adultes détermine les services éducatifs s'adressant aux adultes. Ces services, précisés à l'article 1 du Régime pédagogique, comprennent des services de formation, des services d'éducation populaire et des services complémentaires. Ils ont pour objet de permettre à l'adulte d'accroître son autonomie; de faciliter son insertion sociale et professionnelle; de favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail; de lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu; et d'acquérir une formation sanctionnée par le ministre.

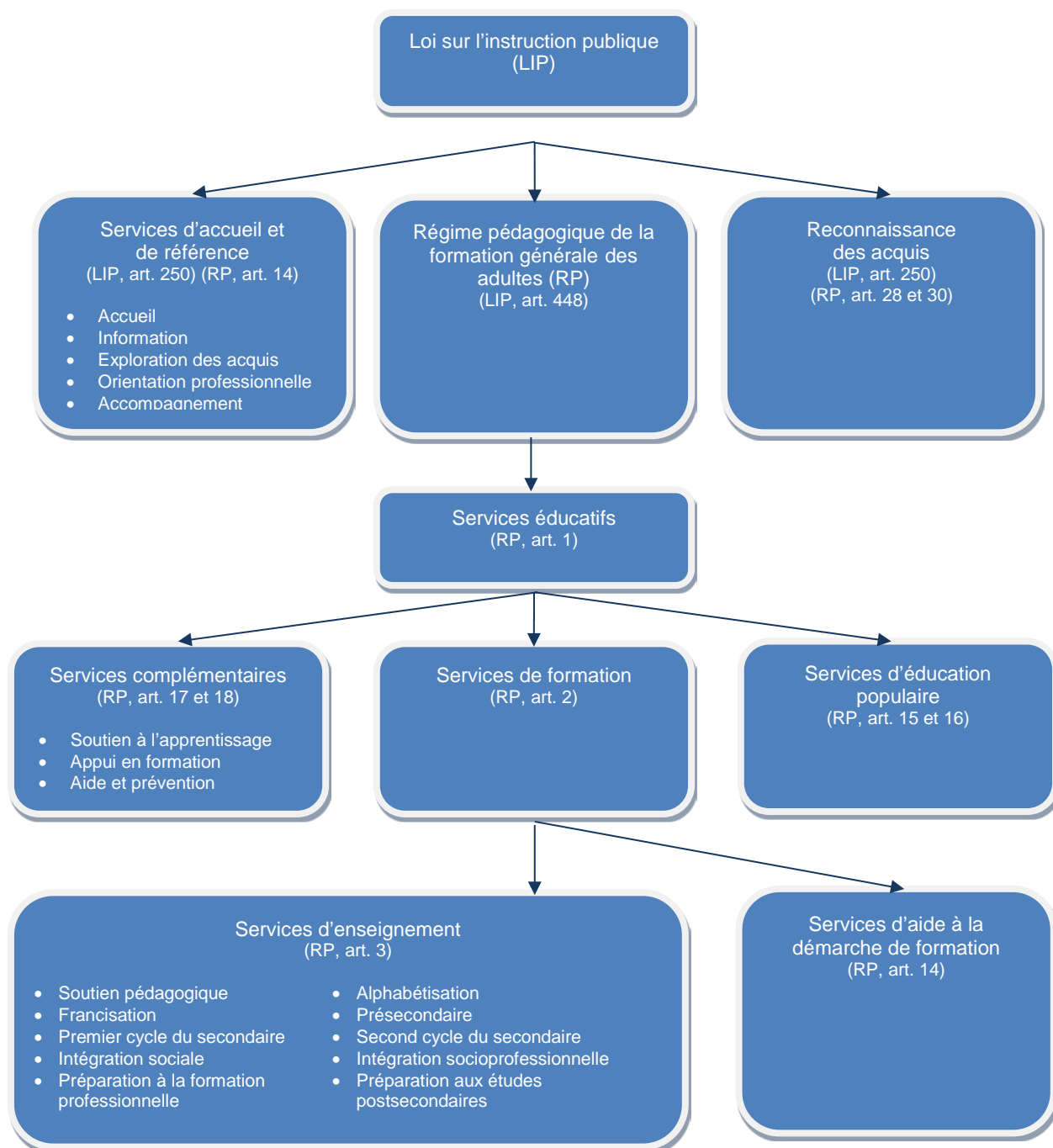
Outre les services éducatifs prévus au Régime pédagogique, les adultes en formation générale bénéficient, depuis 1988, de services d'accueil, de référence (communément appelés aujourd'hui les SARCA) et de dispositifs de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires, prescrits par l'article 250 de la Loi.

Toutes les commissions scolaires du Québec sont autorisées à organiser des services éducatifs pour les adultes aux fins d'attribution de subventions selon les dispositions de l'article 466 de la Loi.

Le schéma de la page suivante illustre les composantes des encadrements législatifs et réglementaires en vigueur à la formation générale des adultes.

Schéma 1

Composantes des encadrements législatifs et réglementaires de la formation générale des adultes



3 VOLET ADMINISTRATIF

Cette section présente différentes informations relatives à l'administration de l'offre de services en formation générale des adultes.

3.1 Modes d'organisation

Conformément à l'article 466 de la Loi, la population adulte du Québec a accès aux services des commissions scolaires subventionnées par le Ministère.

Les services peuvent être offerts à l'extérieur des centres d'éducation des adultes, notamment en partenariat avec des entreprises, des organismes communautaires, des établissements de détention et des centres de réadaptation.

La formation générale des adultes peut être organisée selon différents modes : entrées continues et sorties variables, ou entrées et sorties fixes. L'accès à l'éducation des adultes a été conçu de façon à respecter le rythme de formation de l'adulte ainsi que le temps dont il dispose pour sa formation, compte tenu de sa réalité personnelle. Ainsi, l'entrée périodique permet à l'adulte de s'inscrire à différents moments de l'année (qui varient selon les commissions scolaires), alors que la sortie variable lui permet de terminer ou d'interrompre ses études pour s'acquitter d'autres obligations et d'y retourner, en tout temps.

3.2 Calendrier scolaire

La commission scolaire prépare le calendrier scolaire en prenant en compte les besoins de la population qu'elle dessert, les ressources dont elle dispose et sa capacité d'accueil. Les services éducatifs prévus dans le présent document peuvent être offerts pendant toute l'année scolaire, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

3.3 Conditions d'admission

N/Référence : LIP, art. 2 et 14; RP, art. 19 à 22

Tout adulte désirant fréquenter un établissement d'enseignement qui relève d'une commission scolaire doit faire une demande d'admission à la date et selon les modalités déterminées par celle-ci.

Il doit avoir au moins 16 ans au 30 juin précédent l'année scolaire 2016-2017 pour être considéré comme un adulte au sens des articles 2 et 14 de la Loi sur l'instruction publique. De plus, il doit posséder une preuve de résidence au Québec pour avoir accès aux services éducatifs et bénéficier, s'il y a lieu, de la gratuité des services éducatifs.

Aucune dérogation ne peut être accordée par le Ministre en ce qui a trait à l'accessibilité au secteur des adultes. Par ailleurs, une personne de moins de 16 ans qui est titulaire d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé peut être admise en formation générale des adultes, conformément à l'article 14 de la Loi.

3.4 Type de service de formation de la participation au cours

En formation générale des adultes, il existe quatre types de services de formation inscrits à la déclaration dans Charlemagne. Ces services sont précisés à l'annexe III.

3.4.1 Fréquentation

L'adulte est soumis à une présence obligatoire en classe avec une enseignante ou un enseignant selon un horaire prédéterminé.

3.4.2 Autodidaxie

Les personnes qui ne peuvent ou ne désirent pas bénéficier de services de formation à temps plein ou à temps partiel ni de services de formation dispensés par la formation à distance ont la possibilité d'utiliser le type de service de formation autodidacte assisté. L'adulte a un échéancier à respecter, mais n'est pas tenu à la fréquentation en classe.

3.4.3 Formation à distance

Ce type de service de formation n'oblige pas la fréquentation en classe. Toutefois, l'adulte a plusieurs possibilités d'entrer en relation avec son enseignante ou son enseignant selon un horaire ou un mode accepté par l'organisme scolaire.

3.4.4 Examen seulement

N/Référence : RP, art. 28

Toute personne qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire peut, comme le prévoit l'article 250 de la Loi, faire reconnaître ses acquis scolaires et extrascolaires. Pour ce faire, il peut s'inscrire au service de formation « examen seulement » et se soumettre à un examen de reconnaissance des acquis extrascolaires sans suivre le cours.

Par définition, cette option représente un des services de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires puisqu'elle s'adresse principalement aux adultes qui ont fait, ailleurs qu'à l'école ou qu'à un centre d'éducation des adultes, des apprentissages équivalents à ceux qui sont décrits dans les programmes d'études.

Cette disposition ne s'applique pas aux personnes bénéficiant de la formation à distance ni à celles bénéficiant de services de formation à temps plein, à temps partiel ou autodidacte.

3.5 Durée de formation

N/Référence : RP, art. 31

La durée de fréquentation de l'adulte varie en fonction du nombre d'unités nécessaires pour qu'il puisse réaliser son projet de formation à raison de 25 heures par unité.

Durant sa période de formation, l'adulte est considéré comme :

- inscrit à temps plein lorsqu'il compte un minimum de 15 heures par semaine de fréquentation en formation générale;
- inscrit à temps partiel lorsqu'il ne peut fréquenter un établissement, dans une même commission scolaire, plus de 14 heures par semaine.

Toutefois, dans le contexte d'activités de formation intensive d'une durée inférieure à un mois, un adulte inscrit à temps partiel peut fréquenter un établissement pendant un maximum de 30 heures par semaine.

3.6 Inscription et droits exigibles

N/Référence : LIP, art. 3 et 7; RP, art. 33

Sous réserve de l'article 33 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes, tout adulte résident du Québec inscrit aux services de formation a droit à la gratuité de ces services, aux conditions déterminées dans ce régime. Ces services de formation, visés par l'article 3 de la Loi, excluent l'éducation populaire, les services complémentaires pour lesquels des droits de scolarité ou d'autres droits peuvent être exigés des adultes. Aussi, conformément à l'article 7 de la Loi, la gratuité ne s'étend ni aux manuels scolaires ni au matériel didactique.

La commission scolaire peut offrir des activités de formation autofinancées en formation générale des adultes, généralement organisées pour des entreprises. Par définition, ces activités sont entièrement

autofinancées, soit par les droits de scolarité et autres droits exigés des adultes inscrits, soit par les contributions versées au nom de ces adultes par une entreprise, une association ou un organisme public autre que le Ministère.

La commission scolaire peut aussi réclamer des frais à d'autres ministères ou entités, selon le cas.

Le document [Élèves non-résidents du Québec : droits de scolarité au préscolaire, au primaire et au secondaire](#) et l'annexe B des [règles budgétaires](#) apportent d'autres précisions.

3.7 Dossier de la personne en formation

Chaque organisme scolaire doit tenir un dossier complet pour chacun des adultes qu'il scolarise. Ce dossier doit contenir les pièces justificatives qui font la démonstration des objets suivants :

- l'identité de l'élève établie par l'intermédiaire du code permanent (unicité);
- le statut de résident du Québec (gratuité scolaire);
- les services rendus et l'exactitude des renseignements décrivant ces services pour lesquels l'organisme reçoit une contribution financière.

La commission scolaire doit s'assurer de l'existence d'un seul identifiant actif (code permanent) par élève (unicité). Le code permanent suit l'élève tout au long de sa formation, peu importe l'ordre d'enseignement (de l'éducation préscolaire jusqu'à l'université). Il est donc recommandé de reporter le code permanent sur tous les documents touchant la gestion du dossier de l'élève, en particulier pour les suivants :

- la fiche d'admission ou d'inscription;
- l'attestation de fréquentation;
- le profil de formation;
- le relevé des apprentissages;
- l'horaire de l'adulte;
- l'avis de départ.

Le système Ariane, qui est le système de gestion des données d'identification et des données de citoyenneté de l'élève, valide le code permanent fourni pour chaque déclaration recueillie dans le système Charlemagne. Quel que soit le nombre de cours auxquels un adulte est inscrit dans un programme d'études, la commission scolaire est tenue de conserver un dossier pour chacun des adultes admis qui ont participé à des activités éducatives financées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou par d'autres ministères.

3.7.1 Pièces à déposer au dossier

Le dossier de l'adulte doit contenir les pièces suivantes :

- les demandes d'admission;
- la fiche d'inscription :
 - nom, prénom et adresse;
 - consentement de l'adulte autorisant la commission scolaire à consulter son dossier scolaire en consignant au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
 - déclaration de l'adulte disant qu'il ne possède pas de diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent), de diplôme d'études collégiales ou de diplôme d'études universitaires, sauf si l'adulte désire poursuivre un profil de formation professionnelle dans le contexte de l'accès à la formation de base, s'il bénéficie d'une formation découlant d'une entente interministérielle, s'il s'inscrit à des préalables pour accéder à des études collégiales ou universitaires, ou s'il s'inscrit aux services d'enseignement suivants : soutien pédagogique, alphabétisation, intégration sociale, intégration socioprofessionnelle ou francisation;

- déclaration de l'adulte indiquant que la formation professionnelle à temps partiel est liée à son emploi ou à un emploi éventuel.
- le certificat de naissance;
- la preuve de fréquentation scolaire aux dates fixées dans les règles budgétaires;
- le cas échéant, une copie de l'avis de départ;
- les résultats scolaires obtenus par l'adulte dans chaque matière;
- le cas échéant, une copie de la formule d'inscription ou du contrat de services éducatifs conclu entre l'établissement et l'adulte;
- le cas échéant, les documents de Citoyenneté et Immigration Canada et du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec permettant d'autoriser la gratuité scolaire;
- les originaux des pièces justificatives exigées lors des différentes étapes de contrôle (horaire, bulletin, etc.).

En formation générale des adultes, la déclaration de l'effectif scolaire est utile pour le financement et pour suivre l'évolution de la fréquentation. Le financement est établi selon diverses catégories de services d'enseignement qui correspondent à des paramètres précis déterminant le calcul de la subvention allouée par le Ministère.

3.7.2 Profil de formation

Particulièrement dans le cas des cours financés par le Ministère, sauf ceux découlant d'activités prescrites par une loi, promues par une politique gouvernementale ou convenues par une entente intergouvernementale ou interministérielle, le dossier de la personne en formation devra aussi contenir son profil de formation. À cette fin, il importe que la commission scolaire pose un diagnostic pédagogique permettant d'établir les cours que l'adulte doit réussir selon la séquence normale pour obtenir un diplôme ou pour atteindre son objectif. Ce profil doit être validé pour chaque intervalle de fréquentation ou pour chaque année scolaire. Durant la formation, si des changements surviennent par rapport au projet de formation initial, au lieu de reprendre la description du projet, il convient de le mettre à jour au moyen des documents jugés appropriés pour décrire la situation et appuyer les modifications apportées.

Il faut distinguer le projet de formation du profil de formation. Le projet de formation de l'adulte correspond à l'ensemble de ses intentions au moment où il se présente dans un service ou un centre d'éducation des adultes. Le projet de formation repose toujours sur des éléments personnels et environnementaux, parfois d'une manière très explicite, parfois de façon plus implicite (voir section 5 pour plus de détails).

Le profil de formation est précisé dans les services d'aide à la démarche de formation (N/Référence : RP, art. 14). Il s'agit donc d'une fiche technique où la corrélation entre les intentions de l'adulte à court, à moyen et à long terme et les possibilités offertes par l'éducation des adultes est traduite en objectifs de formation qui serviront notamment à déterminer l'horaire de cours de l'adulte.

Le profil de formation est une des pièces justificatives servant à démontrer la réalité et l'exactitude des services offerts à l'adulte. Il comprend les renseignements suivants :

- les nom et prénom de l'adulte ainsi que son code permanent;
- le nom ou le code du centre d'éducation des adultes;
- l'évaluation des acquis, s'il y a lieu;
- l'objectif de formation;
- la liste des cours et le nombre d'unités manquant pour atteindre les objectifs des services de formation suivants : alphabétisation, présecondaire, intégration socioprofessionnelle, intégration sociale, premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires et francisation;
- la séquence normale des cours pour l'atteinte des objectifs de formation à court terme;

- la date prévue du début de la formation pour le service fréquenté;
- une estimation de la durée de la formation prévue et de la date de fin anticipée en formation générale des adultes;
- la source de financement;
- la signature et la date manuscrites apposées par la ou les personnes désignées par la direction du centre;
- la signature et la date manuscrites apposées par l'élève.

Dans le cas des établissements privés, l'article 7 du [Règlement sur les établissements d'enseignement privés à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire](#) fournit des renseignements précis quant à la forme et à la teneur de ces dossiers.

4 DÉMARCHE ÉDUCATIVE

Bien que l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme soit souvent la cible visée en formation générale des adultes, elle ne représente pas l'unique aboutissement d'un projet de formation. Les services offerts à l'adulte ont également pour but de:

- faciliter son insertion sociale ;
- favoriser son accès et son maintien à l'emploi ainsi que sa mobilité professionnelle ;
- l'aider à accroître son autonomie;
- lui permettre de participer au développement économique, social et culturel de son milieu.

La démarche éducative dans laquelle s'inscrit l'adulte se définit en fonction de diverses grandes étapes, notamment : l'accueil et l'expression des besoins de formation; l'exploration et l'évaluation des acquis; la détermination de la formation manquante; la réalisation de la démarche de formation; et la sanction, s'il y a lieu.

L'adulte peut avoir recours aux services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement à tout moment de sa démarche. Ces services lui permettent d'évaluer la progression de son projet de formation, de confirmer la justesse de ses décisions, de modifier son projet et, s'il y a lieu, de clarifier son but professionnel.

La réussite de la démarche éducative implique une approche andragogique et, conséquemment, une participation active de l'adulte. Cette approche¹ caractérise l'éducation des adultes et s'appuie sur quatre principes, soit l'expérience, la motivation, la perception du temps et le concept de soi.

Expérience : l'adulte a accumulé des expériences riches et variées, positives et négatives, qui lui appartiennent en propre. La nature de ses expériences influe sur sa motivation, sa disposition à l'apprentissage et son projet de formation.

Motivation : l'adulte assume des rôles, des responsabilités et des tâches desquels découlent différents besoins. Chaque personne vit des situations quotidiennes plus ou moins heureuses qu'elle souhaite transformer, ce qui contribue à sa motivation à apprendre. Notons toutefois que la motivation n'est pas toujours présente chez les personnes obligées, pour différentes raisons, de s'inscrire à des activités de formation.

Perception du temps : l'adulte perçoit le temps dans une perspective immédiate. Il veut appliquer sur-le-champ ses apprentissages aux problèmes qu'il a à résoudre et aux projets qu'il veut réaliser.

1. Tiré et adapté de : M. S. KNOWLES, *The Modern Practice of Adult Education. Andragogy versus Pedagogy*, New York, Association Press, 1970.

Concept de soi : l'adulte entretient une image de lui-même qui est positive ou négative, réaliste ou irréaliste. Il subvient à ses besoins, prend ses propres décisions et veut être respecté pour ce qu'il est.

Ces dimensions se traduisent dans la pratique par des lignes de force, telles que : l'adaptation de l'offre à l'expression des besoins de l'adulte; l'adulte comme première et principale ressource dans la situation d'apprentissage; la prise en considération des capacités de progression de l'adulte; le respect de son rythme, de son style et de son mode d'apprentissage, de ses champs d'intérêt et de ses besoins; et l'apport du groupe, de l'environnement et de la communauté comme facteur important pour l'enseignement et l'apprentissage.

5 SERVICES D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE

N/Référence : LIP, art. 250

En conformité avec la [Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue](#) (2002), les services d'accueil et de référence ont été bonifiés par l'ajout des services de conseil et d'accompagnement. Ces services sont maintenant connus sous l'appellation services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).

Les adultes peuvent bénéficier des SARCA en amont de leur inscription ou pendant leurs études en formation générale ou en formation professionnelle. Ces services visent à les soutenir dans leur prise de décision au regard d'un projet de formation qui correspond à leurs buts personnels et professionnels et à leur fournir l'aide nécessaire tout au long de la réalisation de leur projet.

Le projet de formation repose sur des éléments personnels et environnementaux de l'adulte, parfois d'une manière très explicite, parfois de façon plus implicite.

Ces éléments correspondent chez l'adulte à :

- ses aspirations sur le plan du développement global;
- ses responsabilités familiales et communautaires;
- sa situation de vie économique et professionnelle;
- sa vision de la situation du marché du travail;
- son engagement social et culturel;
- ses capacités cognitives et intellectuelles;
- sa santé physique et psychologique.

Tous ces éléments sont déterminants dans la précision du projet de formation de l'adulte ainsi que dans l'établissement de son profil de formation. Ils influent en quelque sorte sur le contenu subséquent de la formation. Selon leur importance respective, ils serviront à la mise à jour constante du projet de l'adulte, en fonction de ses choix. Le projet est la pierre angulaire de toute la démarche de formation de l'adulte. Différents [documents de référence](#) sont disponibles sur le site du Ministère à ce sujet.

En somme, les SARCA se présentent comme un ensemble intégré de services qui permettent à l'adulte :

L'accueil	<ul style="list-style-type: none">•de clarifier et de valider la nature de sa demande, de faire un état de sa situation, de connaître les possibilités qui s'offrent à lui et les suites à donner pour élaborer et réaliser son projet.
L'information	<ul style="list-style-type: none">•de se renseigner sur les programmes d'études, les professions ou les métiers et le monde du travail, les ressources éducatives de la commission scolaire et les différents services offerts dans la communauté, tout en étant encouragé et guidé pour se documenter lui-même.
L'exploration des acquis	<ul style="list-style-type: none">•d'obtenir une analyse de son dossier scolaire et extrascolaire pour situer ses acquis; d'être dirigé vers les services de reconnaissance des acquis et des compétences en formation générale des adultes et en formation professionnelle ou vers d'autres services appropriés à sa situation et d'évaluer les conditions de faisabilité d'un éventuel projet professionnel ou de formation.
L'orientation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">•d'évaluer, d'adapter ou d'effectuer des choix professionnels en fonction de sa situation, de ses expériences, de ses aspirations et du monde du travail.
L'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">•de recevoir l'aide et le conseil dont il a besoin tout au long de sa démarche, c'est-à-dire durant les différentes étapes de conception et de réalisation de son projet; de bénéficier d'actions de soutien et de suivi pour renforcer sa mobilisation et son engagement dans son projet.

La commission scolaire doit être proactive et agir en partenariat avec ses collaborateurs externes pour joindre la population visée par la [Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue](#) (2002).



Le financement fait partie de l'allocation de base prévue aux [règles budgétaires 2016-2017](#).

6 RECONNAISSANCE DES ACQUIS

N/Référence : LIP, art. 250

La reconnaissance des acquis extrascolaires sert aux adultes ayant des expériences significatives de vie et de travail qui leur ont permis de faire, dans un contexte extrascolaire, des apprentissages exigés pour franchir une étape de formation, pour obtenir les unités d'un cours préalable à une autre formation ou pour recevoir le diplôme d'études secondaire. Naturellement, cette expérience est plutôt rare chez les jeunes adultes qui interrompent les études secondaires et qui fréquentent, peu de temps après, un centre d'éducation des adultes.

Tout adulte qui, peu importe sa formation, a fait des apprentissages à l'extérieur du cadre scolaire peut se faire reconnaître, dans le système de sanction, les acquis résultant de ces apprentissages.

Pour être reconnus, les acquis extrascolaires doivent être évalués par rapport aux objectifs des programmes d'études, et ce, conformément aux modalités définies par le Ministère et par les commissions scolaires.

La reconnaissance des acquis permet donc à l'adulte d'obtenir une reconnaissance officielle en formation générale, à la suite d'une démarche permettant de déterminer ses acquis et les compétences qu'il maîtrise et de faire état, s'il y a lieu, de la formation manquante à acquérir.

Différents types d'épreuves sont utilisés pour l'évaluation :

- examen de la formation générale des adultes sans que l'adulte ait suivi le cours;
- univers de compétences génériques (liées aux expériences de vie);
- épreuve synthèse en français, langue seconde, ou Prior Learning Examination en anglais, langue seconde;
- tests d'équivalence de niveau de scolarité;
- tests du General Educational Development Testing Service.

Ces types d'épreuves sont précisés dans le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes; Formation générale des adultes; Formation professionnelle](#).

Les commissions scolaires peuvent aussi reconnaître, par équivalence, des acquis déjà confirmés par une autorité compétente du Québec ou de l'extérieur du Québec. Ces équivalences doivent être attribuées conformément au *Guide de gestion de la sanction des épreuves ministérielles*.



L'allocation pour la reconnaissance des acquis est établie selon les modalités décrites dans les [règles budgétaires 2016-2017](#).

7 SERVICES ÉDUCATIFS

N/Référence : RP, art. 1

Cette section présente l'ensemble des services éducatifs en formation générale des adultes.

Les services éducatifs de la formation générale des adultes comprennent des services de formation, des services d'éducation populaire et des services complémentaires. Les services de formation englobent des services d'enseignement et des services d'aide à la démarche de formation (voir le schéma 1). Ceux-ci sont traités aux sections 7.1 et 7.2. Quant aux services complémentaires et aux services d'éducation populaire, ils sont traités aux sections 7.3 et 7.4.

7.1 Services d'enseignement

N/Référence : RP, art. 3

Le Régime pédagogique de la formation générale des adultes prévoit dix services d'enseignement qui permettent de répondre aux besoins et aux objectifs des adultes.

Au cours des dernières années, le Ministère a procédé à la mise à jour des programmes d'études établis par le ministre. Il a ainsi conçu de nouveaux programmes d'études, mieux adaptés aux différents contextes de vie des adultes, comme il est prévu dans la [Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue](#), adoptée en 2002.

C'est à partir des contextes de vie que le Ministère a ciblé les principales situations auxquelles l'adulte doit faire face dans les différentes activités de sa vie et les a regroupées en domaines généraux de formation.

Les situations d'apprentissage sont issues des domaines généraux de formation. Elles suscitent chez l'adulte le désir de produire des résultats porteurs de sens. Elles l'amènent également à élargir et à renforcer sa culture et sa conception du monde ainsi que sa confiance personnelle et son estime de soi.

Les nouveaux programmes d'études sont joints à un domaine d'apprentissage en fonction de liens plus étroits entretenus avec certains champs de savoirs. Chacun de ces programmes d'études est subdivisé en cours.

Jusqu'à maintenant, les nouveaux cours étaient offerts en concomitance avec les anciens cours de la formation générale des adultes pour permettre aux commissions scolaires d'adapter progressivement leur offre de formation.

Toutefois, à compter de l'année scolaire 2016-2017, l'implantation des cours du nouveau curriculum à la formation générale des adultes sera obligatoire.

L'implantation des cours de la formation de base commune débutera en 2016-2017, ce qui mènera à la fermeture des anciens codes de cours d'alphabétisation, du présecondaire et du premier cycle du secondaire le 30 juin 2017.

En ce qui concerne la formation de base diversifiée, son implantation définitive débutera en 2017-2018, ce qui impliquera la fermeture définitive des anciens codes de cours des programmes d'études du second cycle du secondaire et du programme d'Intégration socioprofessionnelle le 30 juin 2018.

Les commissions scolaires seront informées au moyen des Info/sanction des détails concernant les cours qui feront l'objet d'une fermeture. Des précisions seront également apportées quant à l'offre de cours spécifique concernée par l'échéancier d'implantation.

L'annexe III présente la liste des nouveaux cours et des nouveaux programmes d'études par domaine général de formation.

Les commissions scolaires et les centres d'éducation des adultes doivent s'assurer de l'accessibilité des épreuves avant d'offrir un cours dont l'évaluation relève de la responsabilité du Ministère.

L'annexe IV présente la liste des programmes d'études et des cours offerts dans leur ancienne version.

7.1.1 Services d'enseignement correspondant à la formation générale de base

La formation générale de base est un préalable à la formation professionnelle, à tout le moins jusqu'à la 3^e et la 4^e secondaire. En outre, la formation générale de base et plus particulièrement le diplôme d'études secondaires sont essentiels pour accéder aux études supérieures.

Pour les nouveaux cours et les nouveaux programmes d'études

Formation de base commune (FBC)

Ce programme de formation associé au nouveau curriculum à la formation générale des adultes regroupe treize programmes d'études. Chacun des cours de ces programmes d'études relève principalement d'un des services d'enseignement suivants : l'alphabétisation, le présecondaire ou le premier cycle du secondaire.

La FBC vise à rehausser les compétences de l'adulte, à accroître son autonomie dans l'exercice de ses rôles sociaux et à favoriser son épanouissement personnel, intellectuel et culturel.

Formation de base diversifiée (FBD)

Ce programme de formation associé au nouveau curriculum à la formation générale des adultes regroupe des programmes dont les contenus de formation relèvent des services d'enseignement du second cycle du secondaire, de la préparation à la formation professionnelle et de la préparation aux études postsecondaires.

La FBD conduit à l'obtention du diplôme d'études secondaires, à la poursuite d'études en formation professionnelle ou à la poursuite d'études postsecondaires. La majorité des programmes qui la constituent sont une adaptation des programmes d'études de la formation générale des jeunes du second cycle du secondaire.

7.1.1.1 Alphabétisation

N/Référence : RP, art. 5

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui présentent des difficultés en lecture, en écriture et en calcul de base.

Les cours d'alphabétisation de la formation de base commune sont centrés sur l'appropriation des règles de base en lecture, en écriture et en calcul ainsi que sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils visent une plus grande autonomie de l'adulte dans les communications de la vie courante et reposent sur une synergie des apprentissages en français, langue d'enseignement, en mathématique et en informatique.

7.1.1.2 Présecondaire

N/Référence : RP, art. 6

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui ont cessé leur formation avant la fin de la 6^e année scolaire au Québec ou de son équivalent.

Le présecondaire est axé sur l'apprentissage des disciplines de base, telles que la langue d'enseignement, la mathématique, certains savoirs scientifiques et la langue seconde. L'adulte est également initié aux situations courantes associées à l'exercice des rôles sociaux.

7.1.1.3 Premier cycle du secondaire

N/Référence : RP, art. 7

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui ont cessé leur formation avant la fin de leur 8^e année scolaire au Québec ou de son équivalent. Il correspond à la 1^{re} et à la 2^e année du secondaire.

Le premier cycle du secondaire est consacré au traitement de situations courantes qui relèvent des rôles sociaux ainsi qu'à la consolidation des apprentissages dans les disciplines de base. Les savoirs essentiels associés au premier cycle du secondaire sont préalables à l'entrée en formation de base diversifiée.

7.1.1.4 Second cycle du secondaire

N/Référence : RP, art. 8

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et qui désirent parfaire leur formation en vue de l'obtenir.

Le second cycle du secondaire comprend un ensemble diversifié de programmes d'études et de cours dans les matières obligatoires et dans les matières à option qui concourent à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

7.1.1.5 Préparation à la formation professionnelle

N/Référence : RP, art. 12

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes dont le profil de formation établit la nécessité de suivre un ou plusieurs cours avant la poursuite d'études à la formation professionnelle. L'adulte doit d'abord s'inscrire à ce service d'enseignement pour suivre les cours ciblés.

Les programmes d'études des premier et second cycles du secondaire comportent des cours qui peuvent être déclarés dans ce service d'enseignement.

Une personne admise à la formation professionnelle peut acquérir, en concomitance, des unités de formation générale, y compris les unités exigées pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. En 2016-2017, les règles budgétaires prévoient une mesure pour un financement supplémentaire à cet égard pour les adultes de moins de 20 ans.

7.1.1.6 Préparation aux études postsecondaires

N/Référence : RP, art. 13

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes dont le profil de formation établit la nécessité de suivre un ou plusieurs cours avant la poursuite d'études postsecondaires. Ces adultes sont généralement titulaires d'un premier diplôme. Ils doivent d'abord s'inscrire à ce service d'enseignement pour suivre les cours ciblés.

Les programmes d'études des premier et second cycles du secondaire comportent des cours qui peuvent être déclarés dans ce service d'enseignement.

7.1.2 Soutien pédagogique

N/Référence : RP, art. 4

Ce service d'enseignement permet aux centres d'éducation des adultes de mettre en place un soutien pédagogique particulier pour, d'une part, accueillir les adultes qui font un retour en formation et, d'autre part, contrer les difficultés d'apprentissage au cours de la formation.

L'offre de cours liée à ce service d'enseignement promeut notamment la réflexion des adultes au regard de leur projet de formation, leur engagement dans la démarche de formation entreprise et le développement de meilleures méthodes de travail. Elle contribue également à offrir un soutien linguistique aux adultes dont la langue maternelle n'est pas le français, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas déjà inscrits au service d'enseignement de la francisation.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur procède actuellement à la mise à jour du programme d'études lié à ce service d'enseignement : *Services d'entrée en formation*.

7.1.3 Intégration sociale

N/Référence : RP, art. 9

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes qui présentent des difficultés d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique.

Le programme d'études lié à ce service vise à faciliter l'identification d'un projet de participation sociale et à intensifier la démarche d'autonomie de l'adulte vers la réalisation de son projet. Les conditions de réussite de l'implantation de ce programme d'études et les conditions de succès de l'adulte s'appuient sur l'engagement du personnel et des partenaires qui faciliteront la mise en œuvre d'un projet réaliste. Elles se fondent également sur le transfert des apprentissages dans le milieu d'appartenance de l'adulte.

7.1.4 Intégration socioprofessionnelle

N/Référence : RP, art. 10

Ce service d'enseignement constitue une réponse à la diversification de l'offre de formation auprès des adultes qui désirent intégrer le marché du travail et se maintenir en emploi. Il s'adresse à des adultes peu scolarisés ou qui ont peu d'expérience professionnelle.

Le programme d'études lié à ce service a été révisé et est offert depuis 2011. Il vise l'acquisition de compétences professionnelles propres à un métier semi-spécialisé et favorise les apprentissages propres à la planification et à l'organisation de la recherche d'emploi. Il permet à l'adulte de s'approprier une démarche en vue d'actualiser ou de développer ses compétences pour relever les défis liés aux nouvelles réalités du monde du travail.

L'offre de formation en intégration socioprofessionnelle peut conduire au certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes ou au certificat de formation à un métier semi-spécialisé.

La passerelle provisoire donnant accès à la formation professionnelle est prolongée en 2016-2017. Pour être admise à la passerelle provisoire, la personne doit être titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et avoir cumulé les unités de 2^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique.

La liste des programmes d'études professionnelles accessibles par la passerelle provisoire se trouve à l'annexe VI du *Document administratif — Formation professionnelle 2016-2017*.

7.1.5 Francisation

N/Référence : RP, art. 11

Ce service d'enseignement s'adresse aux adultes pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle. Il leur permet de développer des habiletés de base en français tant à l'oral qu'à l'écrit.

En plus d'améliorer leur connaissance de la langue française, les adultes allophones peuvent participer à des activités qui favorisent leur intégration linguistique, sociale et scolaire ou professionnelle à la société d'accueil québécoise.

Le nouveau programme d'études ministériel Francisation est offert depuis janvier 2015.

Ce programme est issu du référentiel commun entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes et du Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec.

Pour favoriser l'implantation de ce nouveau programme, le Ministère a mis en ligne une [plateforme d'accompagnement](#).

Les codes de cours alphanumériques commençant par LAN associés au programme Français, langue seconde et utilisés dans le contexte de la francisation seront fermés le 31 décembre 2016.

7.2 Services d'aide à la démarche de formation

N/Référence : RP, art. 14

Les services d'aide à la démarche de formation s'inscrivent en continuité avec les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement. Ils ont pour objet de permettre à l'adulte d'établir son projet de formation compte tenu de ses expériences personnelles et professionnelles et de ses objectifs et d'explorer les voies et les ressources disponibles en vue de réaliser son projet de formation, selon son profil de formation.

Ils sont axés sur le projet de formation de l'adulte, alors que les services complémentaires sont centrés sur les conditions environnantes qui influent sur l'apprentissage de l'adulte.

7.3 Services complémentaires

N/Référence : RP, art. 17 et 18

En formation générale des adultes, les services éducatifs complémentaires ont pour objet de favoriser la réussite du projet personnel et professionnel de l'adulte en formation. Un [cadre de référence sur les services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes](#) a été produit en 2009.

Les services éducatifs complémentaires regroupent les trois programmes suivants :

Services de soutien à l'apprentissage

Ces services procurent des conditions d'apprentissage favorables à la persévérance et à la réussite scolaires et professionnelles de l'adulte en formation.

Services d'aide, de promotion et de prévention

Ces services visent le développement ou le maintien d'attitudes et de comportements bénéfiques pour la santé et le mieux-être de l'adulte dans toutes ses dimensions.

Services de vie étudiante

Ces services privilégient un environnement stimulant invitant à l'engagement de l'adulte à l'égard de son projet scolaire et professionnel, de son milieu de formation et de sa communauté.



Les services complémentaires ne sont pas gratuits (Loi sur l'instruction publique, art. 3). Toutefois, les règles budgétaires prévoient un financement particulier destiné à améliorer l'accès aux services complémentaires pour l'ensemble des adultes. Le financement de ces services est intégré dans l'allocation de base, comme cela est précisé sous l'intitulé « Allocation de base pour les activités éducatives des adultes de la formation générale » ([règles budgétaires 2016-2017](#), sous-sections a et d, enveloppe fermée). Ainsi, on évalue à près de 80 \$ par élève équivalent temps plein la somme allouée aux ressources de soutien (sous-section a). L'aide additionnelle pour les adultes ayant des besoins particuliers (sous-section d) répond aux besoins des adultes inscrits tant en formation générale des adultes qu'en formation professionnelle et est répartie en fonction des règles de fonctionnement établies dans chacune des commissions scolaires.

7.4 Services d'éducation populaire

N/Référence : RP, art. 15 et 16

Les services d'éducation populaire offrent la possibilité à l'adulte ou à un groupe d'adultes de suivre une formation qui répond à un besoin précis ou qui a pour objectif de leur permettre de collaborer au développement social, économique et culturel de leur milieu.

Ces services contribuent à l'accroissement d'une culture de formation continue. Ils peuvent également constituer une porte d'entrée pour aller vers d'autres services éducatifs.

Chaque commission scolaire définit les objectifs de ses services d'éducation populaire.

Les apprentissages ne donnent pas lieu à l'attribution d'unités aux fins de la sanction des études.



Les commissions scolaires autofinancent les services d'éducation populaire qu'elles offrent.

8 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET SANCTION DES ÉTUDES

Cette section présente de l'information sur l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Le Ministère établit et met à jour les modalités administratives qui s'appliquent à l'évaluation des apprentissages et à la sanction des études dans le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes; Formation générale des adultes; Formation professionnelle](#).

8.1 Évaluation des apprentissages

N/Référence : RP, art. 25 à 29

Les apprentissages correspondant aux objectifs des programmes d'études sont évalués selon les normes et conditions déterminées par le ministre et par les commissions scolaires, selon leurs responsabilités respectives.

Le ministre détermine et fait connaître la liste des programmes d'études et des cours pour lesquels il prépare des épreuves sous sa responsabilité.

Lorsque la préparation des épreuves relève du Ministère, la commission scolaire doit utiliser les épreuves que ce dernier a préparées. Si ces épreuves ne sont pas disponibles, la commission scolaire prépare alors des épreuves conformément aux tableaux de spécifications fournis par le Ministère. Si ces derniers ne sont pas disponibles, la commission scolaire prépare des épreuves conformément à l'approche du Ministère, en se référant aux définitions du domaine d'évaluation (voir la section suivante).

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur délivre à l'élève un relevé de notes énumérant les cours réussis et le nombre d'unités qu'il a ainsi obtenues.

Par ailleurs, l'évaluation liée à la reconnaissance des acquis se fait au moyen d'épreuves officielles; la réussite de ces épreuves permet, dans certains cas, l'attribution d'unités. Les résultats de l'évaluation formative ne contribuent, en aucun cas, à la reconnaissance des acquis.

8.2 Définitions du domaine d'évaluation et épreuves

La définition du domaine d'évaluation assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, mais ne peut en aucun cas les remplacer dans la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées par le Ministère après le 30 juin 2014 sont prescrites.

Par conséquent, les définitions du domaine d'évaluation sont les documents de référence pour l'élaboration de toute épreuve, autant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Elles permettent ainsi l'élaboration d'épreuves en versions équivalentes et en assurent la validité à l'échelle provinciale².

Lorsque l'élaboration d'une épreuve relève du Ministère, il est important de s'assurer, auprès de la Direction de la sanction des études, que cette épreuve est accessible avant d'offrir le cours.

La Société GRICS (BIM) élabore également des définitions du domaine d'évaluation si elle en reçoit le mandat des commissions scolaires. Pour des raisons d'ordre éthique, seuls les responsables de l'élaboration des définitions du domaine d'évaluation peuvent en modifier le contenu.

2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Politique d'évaluation des apprentissages*, 2003, p. 55.

8.3 Diffusion des épreuves

La Direction de la sanction des études a commencé à diffuser les épreuves ministérielles du nouveau curriculum de la formation générale des adultes.

Pour leur part, les prototypes d'épreuves élaborés par le Ministère seront accessibles au moyen d'un extranet sécurisé. Les directives à cet effet seront transmises aux personnes responsables de la sanction des études en formation générale des adultes dans les commissions scolaires.

Pour ce faire, la Direction de la sanction des études envoie les avis par courriel à la personne responsable de la sanction des études et de l'administration des épreuves ministérielles pour la formation générale des adultes dans les commissions scolaires. Il importe de vérifier la conformité des renseignements inscrits dans la base de données GDUNO concernant cette opération afin de garantir le bon déroulement de celle-ci.

Rappelons que ces prototypes doivent être soumis à la même rigueur quant à la confidentialité que les épreuves ministérielles.

8.4 Sanction des études

N/Référence : RP, art. 30 et 32.1

Les activités de sanction des études concernent :

- les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires;
- la confidentialité et la sécurité des épreuves; l'application des instruments d'évaluation sommative; la transmission des résultats;
- la délivrance des documents officiels.

L'article 30 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes décrit les conditions de sanction des études en vigueur pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Les résultats de l'évaluation en aide à l'apprentissage ne contribuent pas à la sanction des études. Il en va de même pour les résultats des épreuves diagnostiques et des tests de classement. Le document [Politique d'évaluation des apprentissages](#) vise à généraliser les orientations en matière d'évaluation.

8.4.1 Certificat de formation à un métier semi-spécialisé

L'article 32.1 du Régime pédagogique de la formation générale des adultes décrit les conditions de sanction pour l'obtention du certificat de formation à un métier semi-spécialisé³. Les précisions qui suivent sont complémentaires à l'article 32.1.

Au sujet de la formation générale suivie :

- L'adulte qui démontre avoir acquis les compétences des programmes d'études ministériels en langue d'enseignement et en mathématique du présecondaire pourra faire uniquement la formation pratique. Il peut faire la démonstration de ses acquis en fournissant un relevé des apprentissages (bulletin) ou une preuve de réussite des épreuves de reconnaissance des acquis ou de l'évaluation de compétences. Cette évaluation s'appuie sur les exemples de tâches fournis à l'annexe VI. Ces tâches correspondent aux compétences requises pour l'exercice d'un métier semi-spécialisé.
- Si l'adulte ne peut se conformer aux exigences mentionnées ci-dessus, le centre lui offrira d'effectuer les apprentissages en concomitance avec la formation pratique.

3. Des *Info/Sanction* fournissent des précisions sur les acquis de formation reconnus pour l'obtention du certificat 08-09-027, sur les modalités de délivrance 13-14-008 ainsi que sur l'ouverture et la fermeture des codes de métiers semi-spécialisés inscrits au répertoire des métiers semi-spécialisés 13-14-015 et 12-13-09.

- En matière de langue seconde, le centre d'éducation des adultes vérifiera les acquis équivalant à 100 heures de formation à partir de l'appréciation du vécu relaté par l'adulte. Cette appréciation est fondée sur ses expériences personnelles, sa formation antérieure formelle, non formelle ou informelle, des activités qu'il a accomplies dans un centre de loisirs ou à l'éducation populaire.
- Les centres peuvent assurer l'atteinte du niveau de scolarité correspondant au présecondaire, sans que l'adulte ait à suivre 450 heures de formation générale.

Dans tous les cas, les adultes seront encouragés à rehausser leur niveau de formation générale.

Au sujet de la formation pratique, la durée minimale de 450 heures est prescrite et se répartit ainsi :

- Les 75 heures de formation associées à la préparation au marché du travail correspondent à l'un ou l'autre des cours du programme d'études ministériels Intégration socioprofessionnelle, qui touche les dimensions Choix professionnel, Intégration et maintien en emploi et Recherche d'emploi.
- Les 375 heures de formation associées à la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, qui correspondent aux trois codes du cours Formation à un métier semi-spécialisé, doivent être accomplies majoritairement en entreprise, dans le cadre d'un stage, et conduire à la maîtrise des compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé.

8.5 Documents officiels décernés par le ministre

Le ministre décerne à l'adulte les documents officiels suivants :

- le diplôme d'études secondaires;
- le relevé des apprentissages (comprenant les résultats obtenus au secondaire), imprimé conformément au calendrier des publications du système Charlemagne;
- l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité, lorsque l'adulte réussit le test d'équivalence de niveau de scolarité;
- le certificat d'équivalence d'études secondaires, lorsque l'adulte réussit les tests du General Educational Development Testing Service. Une attestation est également décernée par l'American Council on Education;
- le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes;
- le certificat de formation à un métier semi-spécialisé.

8.6 Transmission des résultats

À la demande du ministre et en conformité avec les exigences de cette demande, la commission scolaire transmet les résultats de l'adulte au Ministère. Les renseignements nécessaires à la transmission des résultats se trouvent dans le *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes, Formation générale des adultes, Formation professionnelle*.

Les résultats obtenus par l'adulte dans chacun des cours sont conservés par la commission scolaire conformément à la Loi sur les archives (RLRQ., c. A-21.1).

ANNEXE I — SIGLES

- AENS : Attestation d'équivalence de niveau de scolarité
- CEES : Certificat d'équivalence d'études secondaires
- CFISA : Certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes
- CFMS : Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
- DDE : Définitions du domaine d'évaluation
- DEP : Diplôme d'études professionnelles
- DES : Diplôme d'études secondaires
- DSE : Direction de la sanction des études
- FBC : Formation de base commune
- FBD : Formation de base diversifiée
- FGA : Formation générale des adultes
- FP : Formation professionnelle
- GEDTS : General Educational Development Testing Service
- LIP : Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3)
- MEES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- MIDI : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- PGEAFC : Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue
- PLE : Prior Learning Examination
- RP FGA : Régime pédagogique de la formation générale des adultes
- SARCA : Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
- TENS : Tests d'équivalence de niveau de scolarité
- UCG : Univers de compétences génériques

ANNEXE II – RÉFÉRENCES

[Ariane - gestion des données d'identification de l'élève](#)

[Cadre de référence sur les services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes](#)

[Charte de la langue française](#)

[Élèves non-résidents du Québec : droits de scolarité au préscolaire, au primaire et au secondaire](#)

[Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : Formation générale des jeunes; Formation générale des adultes; Formation professionnelle](#)

[Loi sur les archives](#)

[Loi sur l'enseignement privé](#)

[Loi sur l'instruction publique](#)

[Loi sur l'instruction publique pour les autochtones - Cris, Inuit et Naskapis](#)

[Loi sur les élections scolaires](#)

[Loi sur l'aide financière aux études](#)

[Politique d'évaluation des apprentissages](#)

[Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue](#)

[Règles budgétaires 2016-2017](#)

[Régime pédagogique de la formation générale des adultes](#)

[Règlement sur la définition de résident du Québec](#) de la Loi sur l'instruction publique

[Règlement sur la définition de résident du Québec](#) de la Loi sur l'enseignement privé

[Règlement sur les établissements d'enseignement privés à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire](#)

ANNEXE III – LES QUATRE TYPES DE SERVICES DE FORMATION DE LA PARTICIPATION AU COURS

ÉLÉMENTS COMPARATIFS	TYPE DE SERVICE DE FORMATION		
	1- Fréquentation	2- Formation à distance	3- Autodidaxie
Admission à la FGA	Mêmes règles et modalités d'admission pour les adultes dans les trois types de service de formation.		
Inscription à un cours	Mêmes règles et modalités d'inscription pour les adultes dans les trois types de service de formation.		
Déclaration de service	L'adulte est déclaré dans un type de service de formation auquel est associé un service d'enseignement.		
Modalités de déclaration	Déclaration des heures de fréquentation indiquées à l'horaire de l'adulte par service d'enseignement.	Déclaration des heures selon le nombre d'unités attribué à chaque cours (unité multipliée par 25 heures) suivi par l'adulte.	Déclaration des heures selon le nombre d'unités attribué à chaque cours (unité multipliée par 25 heures) suivi par l'adulte.
	Les heures de déclaration sont compilées entre le premier et dernier jour de fréquentation à un cours. Ces heures ne sont pas assujetties à la sanction du cours.	La déclaration s'effectue à l'inscription au cours : l'adulte est limité à 2 inscriptions pour un même cours.	La déclaration s'effectue à la sanction du cours, soit lors de l'inscription d'un résultat (note, échec ou succès). La démonstration d'un cours sanctionné se fait au moyen d'une fiche d'évaluation ou de verdict dûment remplie versée au dossier de l'adulte.
Financement	En lien avec le calcul du nombre d'heures/élèves généré (900 heures par élève équivalent temps plein [ETP]). Financement à 100 % de l'ETP dans l'enveloppe fermée.	En lien avec le calcul des ETP. Financement à 80 % de l'ETP dans une enveloppe ouverte.	En lien avec le calcul des ETP. Financement à 70 % de l'ETP dans l'enveloppe fermée.
Horaire	Horaire prévu et régulier pour le cours. L'horaire peut varier durant l'année scolaire.	Sans horaire prévu et régulier pour le cours.	Horaire prévu et régulier pour le cours. L'horaire peut varier durant l'année scolaire.
Absence et assiduité	Assiduité compilée pour chaque adulte avec une règle d'arrêt de financement pour 5 jours et plus d'absences consécutives aux cours.	Respect des rendez-vous selon une entente préalable.	Respect des rendez-vous selon une entente préalable, et ce, en fonction de l'horaire établi. Le registre d'assiduité doit préciser le type de service de formation de l'élève pour le cours.
En classe	Présence en classe obligatoire selon l'horaire.	Présence au cours non obligatoire. Certaines présences au besoin, convenues avec l'enseignant.	Présence en classe non obligatoire, mais une ou des présences recommandées répondant aux besoins de l'adulte.
Relation avec l'enseignant	Avec l'enseignant en classe.	Multiplicité de contact avec l'enseignant : téléphones, courriels, formation en ligne, rencontre au centre au besoin.	Avec l'enseignant en classe.
4- Examen seulement (Reconnaissance des acquis)	Un adulte a le droit de se présenter à l'épreuve d'un cours sans suivre le cours si le personnel scolaire estime que l'adulte est en mesure de la réussir. Le Ministère alloue un financement pour chaque type d'épreuve. La commission scolaire établit sa politique de reprise en conformité avec le Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles produit par le Ministère.		

**ANNEXE IV – LISTE DES CODES DE COURS LIÉS AU NOUVEAU CURRICULUM DE LA FORMATION
GÉNÉRALE DES ADULTES**

Code de cours	Titre du cours			
FRA-B121-4 FRA-B122-4 FRA-B123-4 FRA-B124-4 FRA-B125-4 FRA-B126-4	Découverte du monde de l'écrit Les mots qui parlent Les phrases de la vie Des mots pour se comprendre Une culture qui s'exprime La parole aux citoyens	Français, langue d'enseignement	Programme d'études	LANGUES
FRA-P101-4 FRA-P102-4 FRA-P103-4 FRA-P104-4 FRA-P105-4 FRA-P106-4 FRA-P107-4	Français au quotidien Communications et consommation Langue et société Français d'aujourd'hui Communications et environnement Langue et culture Communications et monde du travail			
FRA-1103-4 FRA-1104-2	Vers une langue partagée Vers de nouveaux horizons			
FRA-2101-4 FRA-2102-2	Vers une communication citoyenne Communications et littérature québécoise			
FRA-3101-1 FRA-3102-2 FRA-3103-1 FRA-3104-1 FRA-3105-1 FRA-3106-2	Français, langue d'enseignement, cours 1 – Découvrir des personnages intéressants Français, langue d'enseignement, cours 2 – Partager des souvenirs Français, langue d'enseignement, cours 3 – Décoder l'information et la publicité Français, langue d'enseignement, cours 4 – Informer et exercer une influence Français, langue d'enseignement, cours 5 – Interpréter et apprécier le texte engagé Français, langue d'enseignement, cours 6 – Explorer des œuvres de fiction			
FRA-4101-2 FRA-4102-1 FRA-4103-1 FRA-4104-2	Français, langue d'enseignement, cours 1 – Découvrir le roman québécois Français, langue d'enseignement, cours 2 – Faire le récit d'une page d'histoire Français, langue d'enseignement, cours 3 – S'initier à l'analyse de l'information Français, langue d'enseignement, cours 4 – Recourir à l'analyse pour traiter un sujet			
FRA-5201-2 FRA-5202-1 FRA-5203-2 FRA-5204-1 FRA-5205-2 FRA-5206-2	Français, langue d'enseignement, cours 1 – Défendre des idées Français, langue d'enseignement, cours 2 – Construire une argumentation Français, langue d'enseignement, cours 3 – S'initier à la critique littéraire Français, langue d'enseignement, cours 4 – Explorer l'univers poétique Français, langue d'enseignement, cours optionnel 1 – Approfondir ses connaissances en français écrit Français, langue d'enseignement, cours optionnel 2 – Découvrir l'univers dramatique			
FRA-B011-1 FRA-B012-2 FRA-B013-3 FRA-B014-4	Français, alpha : programme d'établissement Français, alpha : programme d'établissement Français, alpha : programme d'établissement Français, alpha : programme d'établissement			

LANGUES	Programme d'études	Anglais, langue seconde	Code de cours	Titre du cours
			ANG-P101-4	Opening New Doors
			ANG-1101-4	Satisfying Consumer Needs
			ANG-2101-4	Establishing Connections
			ANG-3101-2 ANG-3102-1 ANG-3103-1	Anglais, langue seconde, cours 1 – Joining a Community Anglais, langue seconde, cours 2 – It's a Matter of Taste Anglais, langue seconde, cours 3 – Communicating Information
			ANG-4101-2 ANG-4102-1 ANG-4103-1 ANG-4104-2	Anglais, langue seconde, cours 1 – Dare to Compare Anglais, langue seconde, cours 2 – Stories Anglais, langue seconde, cours 3 – Expressing Feelings and Opinions Anglais, langue seconde, cours optionnel – An Issue Close to My Heart
			ANG-5101-2 ANG-5102-1 ANG-5103-1 ANG-5104-1 ANG-5105-1 ANG-5106-2	Anglais, langue seconde, cours 1 – Examining Issues Anglais, langue seconde, cours 2 – Suggestions and Advice Anglais, langue seconde, cours 3 – Influencing Others Anglais, langue seconde, cours optionnel 1 – Writing Skills I Anglais, langue seconde, cours optionnel 2 – Writing Skills II Anglais, langue seconde, cours optionnel 3 – Current Events
			ANG-1011-1 ANG-1012-2 ANG-1013-3 ANG-1014-4	Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement
			ANG-2011-1 ANG-2012-2 ANG-2013-3 ANG-2014-4	Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement Anglais, langue seconde : programme d'établissement

LANGUES	Programme d'études	Francisation	Code de cours	Titre du cours
			LAN-1019-2	Des mots pour se présenter
			LAN-2029-4	Des mots de tous les jours
			LAN-3039-6	Des propos au quotidien
			LAN-4049-8	Des propos sur des thèmes familiers
			LAN-4059-8	Des discours simples et organisés
			LAN-5069-8	Des discours détaillés et structurés
			LAN-5079-10	Des communications sur des thèmes concrets
			LAN-5089-10	Des communications complexes

Code de cours	Titre du cours	Wendat, langue autochtone	Programme d'établissement	LANGUES
WEN-4001-1	Wendat yatiatatha' I (Exploration et conversation I)			
WEN-4002-1	Wendat yatiatatha' II (Exploration et conversation II)			
WEN-5003-1	ïonyionhwentsoy'tenh (Nos coutumes)			
WEN-5004-1	Ayonhwentsa' (Notre monde)			
WEN-5005-1	Kwatendotonnionhk (Nos histoires)			
MIG-4001-2	Migmewey d'Isudi 01	M'igmac, langue autochtone	Programme d'établissement	
MIG-4002-2	Migmewey d'Isudi 03			
MIG-5003-2	Migmewey d'Isudi 02			

Code de cours	Titre du cours	Mathématique	Programme d'études	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE	
MAT-B113-3	Numération				
MAT-B114-2	Le temps en mathématique				
MAT-B213-4	Arithmétique appliquée à la monnaie				
MAT-B214-3	Représentation géométrique de base				
MAT-P101-4	Arithmétique appliquée aux finances personnelles				
MAT-P102-3	Temps et espace en mathématique				
MAT-P103-2	Classements ensemblistes et statistiques				
MAT-P104-4	Représentations géométriques				
MAT-1101-3	Arithmétique appliquée aux finances				
MAT-1102-3	Étude statistique et probabiliste				
MAT-2101-3	Modélisation algébrique				
MAT-2102-3	Représentations et transformations géométriques				
MAT-3051-2	Modélisation algébrique et graphique				
MAT-3052-2	Collecte de données				
MAT-3053-2	Représentation géométrique				
MAT-4151-1	Modélisation algébrique et graphique en contexte général				CST
MAT-4152-1	Collecte de données en contexte général				TS
MAT-4153-2	Représentation géométrique en contexte général 1				
MAT-4161-2	Modélisation algébrique et graphique en contexte appliqué 1				
MAT-4162-2	Collecte de données en contexte appliqué				SN
MAT-4163-2	Représentation géométrique en contexte appliqué 1				
MAT-4171-2	Modélisation algébrique et graphique en contexte fondamental 1				
MAT-4172-2	Collecte de données en contexte fondamental	CST			
MAT-4173-2	Représentation géométrique en contexte fondamental 1				
MAT-5150-2	Optimisation en contexte général				
MAT-5152-1	Modèle de répartition de votes et expérience aléatoire	TS			
MAT-5153-1	Représentation géométrique en contexte général 2				
MAT-5160-2	Optimisation en contexte appliqué				
MAT-5161-2	Modélisation algébrique et graphique en contexte appliqué 2	SN			
MAT-5163-2	Représentation géométrique en contexte appliqué 2				
MAT-5170-2	Optimisation en contexte fondamental				
MAT-5171-2	Modélisation algébrique et graphique en contexte fondamental 2	SN			
MAT-5173-2	Représentation géométrique en contexte fondamental 2				
MAT-B011-1	Mathématique, alpha : programme d'établissement				
MAT-B013-3	Mathématique, alpha : programme d'établissement				
MAT-B014-4	Mathématique, alpha : programme d'établissement				
MAT-B015-2	Mathématique, alpha : programme d'établissement				

MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Programme d'études

	Code de cours	Titre du cours
Science et technologie	SCT-3061-1	Le corps humain et la technologie
	SCT-3062-2	Le corps humain transforme la matière
	SCT-3063-2	Le corps humain en relation avec son milieu
	SCT-3064-1	Organisation et évolution du vivant
	SCT-3065-1	Fabrique-moi ça!
	SCT-4061-2	Le défi énergétique
	SCT-4062-2	Les changements climatiques
	SCT-4063-2	La mécanisation du travail
	SCT-4064-2	Les matières résiduelles
	Relation avec l'environnement	SCT-P101-2
SCT-2101-2		Vers une éthique de l'environnement
Technologie	SCT-P121-2	Technologies au quotidien
	SCT-2121-3	Efficacité technologique et confort
Chimie	CHI-5061-2	Propriétés des gaz et énergie chimique
	CHI-5062-2	Cinétique et équilibre chimique
Physique	PHY-5061-2	Cinématique et optique géométrique
	PHY-5062-2	Dynamique et transformation de l'énergie mécanique

Code de cours	Titre du cours			
INF-B101-2	Informatique de base			
INF-P101-1 INF-P102-2	Découverte d'un environnement informatique Production informatique			
INF-1101-2 INF-1102-1	Intégration informatique Recherche informatique			
INF-2101-1 INF-2102-1	Communications dans un réseau informatique Création informatique			
INF-5067-1 INF-5068-1 INF-5069-1 INF-5070-1 INF-5071-2 INF-5072-2 INF-5073-2 INF-5074-2 INF-5075-2 INF-5076-2 INF-5077-2 INF-5078-2 INF-5079-3 INF-5080-2 INF-5081-1 INF-5082-2 INF-5083-2 INF-5084-1	Traitement de texte, styles et mise en forme Traitement de texte, sections et tableaux Tableur électronique, bases du calcul et de la mise en forme Tableur électronique, analyse de données Exploitation d'une base de données Création d'une base de données Infographie vectorielle Initiation à l'animation en 2D Infographie matricielle Initiation à la modélisation en 3D Initiation à l'animation en 3D Présentation assistée Création de documents pour le Web Production multimédia Exploration des systèmes d'exploitation Initiation à la programmation Application émergente en informatique Complément de formation en informatique			
INF B011-1 INF B012-2 INF B013-3 INF B014-4	Informatique, alpha : programme d'établissement Informatique, alpha : programme d'établissement Informatique, alpha : programme d'établissement Informatique, alpha : programme d'établissement			
INF P011-1 INF P012-2 INF P013-3 INF P014-4	Informatique, présecondaire : programme d'établissement Informatique, présecondaire : programme d'établissement Informatique, présecondaire : programme d'établissement Informatique, présecondaire : programme d'établissement			
		Informatique	Programme d'études	MATHÉMATIQUE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

UNIVERS SOCIAL

Programme d'études

Collectivité et culture	Code de cours	Titre du cours
	SCH-P121-2	Exploration des traits culturels du Québec
	SCH-1121-1	Valeurs communes et diversité culturelle
	SCH-2122-1	Projet de solidarité
Monde contemporain		
	SCH-5101-2	Problèmes et enjeux du monde contemporain 1
	SCH-5102-2	Problèmes et enjeux du monde contemporain 2
Pratiques de consommation		
	SCH-P141-2	Prévention en consommation
	SCH-2141-2	Vigilance en consommation
Vie sociale et politique		
	SCH-P101-2	Coopération et civisme
	SCH-1101-1	Démocratie et droit de vote
	SCH-2101-2	Droits et responsabilités du citoyen
	SCH-P011-1	Univers social, présecondaire : programme d'établissement
	SCH-P012-2	Univers social, présecondaire : programme d'établissement
	SCH-P013-3	Univers social, présecondaire : programme d'établissement
	SCH-P014-4	Univers social, présecondaire : programme d'établissement
	HST-4051-2	Mi'gmaq History 01 - Gmetginu : programme d'établissement
	HST-4052-2	Mi'gmaq History 02 - Astuidaykw : programme d'établissement
	HST-5053-2	Mi'gmaq History 03 – Contemporary Issues : programme d'établissement

Code de cours		Titre du cours			
				Vie personnelle et relationnelle	Programme d'études
PER-P101-2	Changement : passages et défis				
PER-2101-2	Relations interpersonnelles				
PER-P102-2	Saines habitudes de vie			Santé	
PER-2101-1	Santé psychologique				
PER-2102-1	Santé et sexualité				
APH-5046-1	Éducation physique et à la santé, adaptation aux particularités physiologiques			Éducation physique et à la santé	
APH-5047-1	Éducation physique et à la santé, remise en forme				
APH-5048-1	Éducation physique et à la santé, développement sportif				
APH-5049-1	Éducation physique et à la santé, Secourisme avec RCR				
PER-5203-1	Prévention de la dépendance liée aux jeux de hasard et d'argent			Prévention des dépendances	
PER-5204-3	Prévention de la toxicomanie				
PER-5201-3	La sexualité dans toutes ses dimensions			Sexualité	
PER-5202-2	Prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)				

**DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE**

Code de cours		Titre du cours			
				Choix professionnel	Programme d'études
PER-P141-2	Exploration scolaire et professionnelle				
PER-2141-2	Actualisation de son projet scolaire et professionnel				
PER-P121-1	Droits et responsabilités au travail			Fonctionnement du monde du travail	
PER-2121-2	Culture du monde du travail				
				Orientation professionnelle personnalisée	
PER-5170-2	Vers un choix professionnel				

**VIE PROFESSIONNELLE
DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL**

VIE PROFESSIONNELLE	Programme d'études	Intégration socioprofessionnelle	Code de cours	Titre du cours
			ISP-3015-2	Choix d'une forme de travail
			ISP-3016-3	Choix d'un métier
			ISP-3017-2	Conciliation travail – vie privée
			ISP-3018-4	Gestion de ses interactions au travail
			ISP-3019-3	Gestion de son temps au travail
			ISP-3020-3	Initiative au travail
			ISP-3021-4	Formation à un emploi non spécialisé I
			ISP-3022-4	Formation à un emploi non spécialisé II
			ISP-3023-5	Formation à un métier semi-spécialisé I
			ISP-3024-5	Formation à un métier semi-spécialisé II
			ISP-3025-5	Formation à un métier semi-spécialisé III
			ISP-3029-2	Outils de recherche d'emploi
			ISP-3030-4	Pistes et sources d'emploi
ISP-3031-3	Entrevues d'emploi			
ISP-3032-4	Actualisation professionnelle			

Course Codes	Courses	English, Language of Instruction	Program	LANGUAGES
ENG-B121-4	Discovering the World of Print			
ENG-B122-4	Building Foundations			
ENG-B123-4	Satisfying Basic Needs			
ENG-B124-4	Accessing Services			
ENG-B125-4	Leisure and Personal Interests			
ENG-B126-4	Community Life			
ENG-P101-4	Opening Doors			
ENG-P102-4	Everyday Living			
ENG-P103-4	Taking Charge			
ENG-P104-4	Discovery and Challenges			
ENG-P105-4	Stepping Out			
ENG-P106-4	Lifestyle Options			
ENG-P107-4	Engagement and Involvement			
ENG-1101-4	Informed Choices			
ENG-1102-2	Enjoyment and Entertainment I			
ENG-2101-2	Enjoyment and Entertainment II			
ENG-2102-4	Rights and Responsibilities			
ENG-B012-2	English, Literacy : Institutional Program			
ENG-B013-3	English, Literacy : Institutional Program			
ENG-B015-4	English, Literacy : Institutional Program			

Course Codes	Courses	English Language Arts	Program	LANGUAGES
ENG-3101-1	English Language Arts, Course 1 – English and Interviews			
ENG-3102-2	English Language Arts, Course 2 – English and the World of Work			
ENG-3103-3	English Language Arts, Course 3 – English and Persuasion			
ENG-4111-1	English Language Arts, Course 1 – English in Poems and Songs			
ENG-4112-2	English Language Arts, Course 2 – English and the World of Story			
ENG-4113-3	English Language Arts, Course 3 – English to Inform			
ENG-5101-1	English Language Arts, Course 1 – English and Plays			
ENG-5102-2	English Language Arts, Course 2 – English and Written Narratives			
ENG-5103-3	English Language Arts, Course 3 – English, Research and Persuasion			
ENG-5107-1	English Language Arts, Optional 1 – English Writing Skills			
ENG-5108-1	English Language Arts, Optional 2 – Public Speaking Skills			
ENG-5109-1	English Language Arts, Optional 3 – English in Advertising and Marketing			

LANGUAGES

Program

Français, langue seconde

Course Codes	Courses
FRE-P101-2	Des mots pour se dire et se situer
FRE-P102-3	Des mots pour une vie saine
FRE-P103-2	Des mots pour se divertir
FRE-1103-3	Propos liés à la consommation
FRE-1104-3	Propos liés à l'environnement physique et social
FRE-2102-3	Propos liés au monde du travail
FRE-3101-1	Français, langue seconde, cours 1 – Participer à une conversation
FRE-3102-1	Français, langue seconde, cours 2 – Découvrir l'univers médiatique
FRE-3103-1	Français, langue seconde, cours 3 – Présenter un passe-temps et en discuter
FRE-3104-1	Français, langue seconde, cours 4 – Comprendre et transmettre des directives
FRE-3105-1	Français, langue seconde, cours 5 – S'informer sur la santé et en discuter
FRE-3106-1	Français, langue seconde, cours 6 – Raconter un événement
FRE-4101-1	Français, langue seconde, cours 1 – Consommer des biens et des services
FRE-4102-1	Français, langue seconde, cours 2 – Présenter un projet et en discuter
FRE-4103-1	Français, langue seconde, cours 3 – Lire et produire des lettres
FRE-4104-1	Français, langue seconde, cours 4 – Explorer l'histoire et la culture
FRE-5101-1	Français, langue seconde, cours 1 – Comprendre et émettre des opinions
FRE-5102-1	Français, langue seconde, cours 2 – Produire des textes narratifs
FRE-5103-2	Français, langue seconde, cours 3 – Communiquer pour trouver un emploi
FRE-5104-2	Français, langue seconde, cours 4 – Communiquer en milieu de travail
FRE-5105-2	Français, langue seconde, cours optionnel 1 – Se familiariser avec les expressions du français québécois
FRE-5106-2	Français, langue seconde, cours optionnel 2 – Explorer la littérature québécoise francophone
FRE-1011-1	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-1012-2	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-1013-3	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-1014-4	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-2011-1	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-2012-2	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-2013-3	Français, langue seconde : programme d'établissement
FRE-2014-4	Français, langue seconde : programme d'établissement

MATHEMATICS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

Program

Mathematics

Course Codes	Courses	
MTH-B113-3 MTH-B114-2 MTH-B213-4 MTH-B214-3	Numeracy Orientation in Time Arithmetic and Money Basic Geometric Representations	
MTH-P101-4 MTH-P102-3 MTH-P103-2 MTH-P104-4	Arithmetic and Personal Finances Sense of Space and Time Sets and Statistics Geometric Representations	
MTH-1101-3 MTH-1102-3	Finance and Arithmetic Statistics and Probability	
MTH-2101-3 MTH-2102-3	Algebraic Modelling Geometric Representations and Transformations	
MTH-3051-2 MTH-3052-2 MTH-3053-2	Algebraic and Graphical Modelling Data Collection Geometric Representation	
MTH-4151-1 MTH-4152-1 MTH-4153-2	Algebraic and Graphical Modelling in a General Context Data Collection in a General Context Geometric Representation in a General Context 1	CST
MTH-4161-2 MTH-4162-2 MTH-4163-2	Algebraic and Graphical Modelling in an Applied Context 1 Data Collection in an Applied Context Geometric Representation in an Applied Context 1	TS
MTH-4171-2 MTH-4172-2 MTH-4173-2	Algebraic and Graphical Modelling in a Fundamental Context 1 Data Collection in a Fundamental Context Geometric Representation in a Fundamental Context 1	SC
MTH-5150-2 MTH-5152-1 MTH-5153-1	Optimization in a General Context Vote Distribution Models and Random Experiments Geometric Representation in a General Context 2	CST
MTH-5160-2 MTH-5161-2 MTH-5163-2	Optimization in an Applied Context Algebraic and Graphical Modelling in an Applied Context 2 Geometric Representation in an Applied Context 2	TS
MTH-5170-2 MTH-5171-2 MTH-5173-2	Optimization in a Fundamental Context Algebraic and Graphical Modelling in a Fundamental Context 2 Geometric Representation in a Fundamental Context 2	SC
MTH-B011-1 MTH-B013-3 MTH-B014-4 MTH-B015-2	Mathematics, Literacy : Institutional Program Mathematics, Literacy : Institutional Program Mathematics, Literacy : Institutional Program Mathematics, Literacy : Institutional Program	

MATHEMATICS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

Program		Course Codes	Courses	
Science and Technology		TSC-3061-1 TSC-3062-2 TSC-3063-2 TSC-3064-1 TSC-3065-1	The Human Body and Technology The Human Body and Changes in Matter The Human Body and Its Environment Organization and Evolution of Life Producing Objects and Systems	
		TSC-4061-2 TSC-4062-2 TSC-4063-2 TSC-4064-2	The Energy Challenge Climate Change Mechanization of Work Waste Management	
	Relationship with the Environment		TSC-P101-2	Ecological Issues: Resource Waste
			TSC-2101-2	Environmental Ethics
	Technology		TSC-P121-2	Everyday Technologies
			TSC-2121-3	Effective Use of Technologies and Personal Comfort
	Chemistry		CHE-5061-2 CHE-5062-2	Chemistry: Gases and Energy Chemistry: Kinetics and Equilibrium
	Physics		PHS-5061-2 PHS-5062-2	Kinematics and Geometrics Optics Dynamics and Transformation of Mechanical Energy

Course Codes	Courses			
CMP-B101-2	Basic Computer Science	Computer Science	Program	MATHEMATICS, SCIENCE AND TECHNOLOGY
CMP-P101-1	Computer Environment Awareness			
CMP-P102-2	Computer Document Production			
CMP-1101-2	Computer Integration			
CMP-1102-1	Computer Search			
CMP-2101-1	Computer Network Communications			
CMP-2102-1	Creative Computer Use			
CMP-5067-1	Word Processing: Styles and Layout			
CMP-5068-1	Word Processing: Sections and Tables			
CMP-5069-1	Electronic Spreadsheets: Calculation and Data Presentation Basics			
CMP-5070-1	Electronic Spreadsheets: Data Analysis			
CMP-5071-2	Operating a Database			
CMP-5072-2	Creating a Database			
CMP-5073-2	Vector Graphics			
CMP-5074-2	Introduction to 2D Animation			
CMP-5075-2	Raster Graphics			
CMP-5076-2	Introduction to 3D Modelling			
CMP-5077-2	Introduction to 3D Animation			
CMP-5078-2	Computer-Assisted Presentation			
CMP-5079-3	Creating Web Documents			
CMP-5080-2	Multimedia Production			
CMP-5081-1	Operating Systems			
CMP-5082-2	Introduction to Programming			
CMP-5083-2	Emerging Computer Applications			
CMP-5084-1	Supplementary Computer Training			
CMP-B011-1	Computer Science, literacy : Institutional Program			
CMP-B012-2	Computer Science, literacy : Institutional Program			
CMP-B013-3	Computer Science, literacy : Institutional Program			
CMP-B014-4	Computer Science, literacy : Institutional Program			
CMP-P011-1	Computer Science, Presecondary: Institutional Program			
CMP-P012-2	Computer Science, Presecondary: Institutional Program			
CMP-P013-3	Computer Science, Presecondary: Institutional Program			
CMP-P014-4	Computer Science, Presecondary: Institutional Program			

SOCIAL SCIENCES	Program	Community and Culture	Course Codes	Courses	
			SST-P121-2	Cultural Traits of Québec Society	
			SST-1121-1	Shared Values and Cultural Diversity	
			SST-2122-1	Community Involvement	
		Contemporary World	SST-5101-2	Contemporary World Problems and Issues I – Environment, Population and Wealth	
			SST-5102-2	Contemporary World Problems and Issues II – Power, Tensions and Conflicts	
		Consumer Habits	SST-P141-2	Consumer Protection	
			SST-2141-2	Consumer Vigilance	
		Social and Political Life	SST-P101-2	Cooperation and Civic-Mindedness	
			SST-1101-1	Democracy and the Right to Vote	
			SST-2101-2	Citizens’ Rights and Responsibilities	
			SST-P011-1	Social Studies, Presecondary : Institutional Program	
			SST-P012-2	Social Studies, Presecondary : Institutional Program	
			SST-P013-3	Social Studies, Presecondary : Institutional Program	
			SST-P014-4	Social Studies, Presecondary : Institutional Program	

PERSONAL DEVELOPMENT

Course Codes		Courses	Personal Life and Relationships	Program
PRS-P101-2	Change: Transitions and Challenges			
PRS-2101-2	Interpersonal Relationships			
PRS-P102-2	Healthy Lifestyle Habits		Health	
PRS-2101-1	Psychological Health			
PRS-2102-1	Health and Sexuality			
PHA-5046-1	Physical Education and Health: Adaptation to Physiological Characteristics		Physical Education and Health	
PHA-5047-1	Physical Education and Health: Getting Into Shape			
PHA-5048-1	Physical Education and Health: Sports Development			
PHA-5049-1	Physical Education and Health: First-Aid Using CPR			
PRS-5203-1	Preventing Dependency on Gambling		Preventing Dependency	
PRS-5204-3	Preventing Dependency on Substances			
PRS-5201-3	Sexuality in All Its Dimensions		Human Sexuality	
PRS-5202-2	Prevention of Sexually Transmitted and Blood-Borne Infections (STBBIs)			

WORKING LIFE CAREER DEVELOPMENT

Course Codes		Courses	Career Choice	Program
PRS-P141-2	Exploring Training and Career Options			
PRS-2141-2	Developing a Training and Career Plan			
PRS-P121-1	Rights and Responsibilities at Work		Introduction to the World of Work	
PRS-2121-2	Work Culture			
PRS-5170-2	Personalized Career Orientation (Choosing a Career)		Personalized Career Orientation	

SOCIOVOCATIONAL INTEGRATION	Program	<i>Sociovocational Integration</i>	Course Codes	Courses
			SVI-3015-2	Choosing a Type of Work
			SVI-3016-3	Choosing an Occupation
			SVI-3017-2	Reconciling Work and Personal Life
			SVI-3018-4	Managing Interactions in the Workplace
			SVI-3019-3	Time Management in the Workplace
			SVI-3020-3	Taking Initiative at Work
			SVI-3021-4	Training for an Unskilled Occupation I
			SVI-3022-4	Training for an Unskilled Occupation II
			SVI-3023-5	Training for a Semiskilled Occupation I
			SVI-3024-5	Training for a Semiskilled Occupation II
			SVI-3025-5	Training for a Semiskilled Occupation III
			SVI-3029-2	Job Search Tools
			SVI-3030-4	Job Prospects and Sources of Employment
			SVI-3031-3	Job Interviews
			SVI-3032-4	Vocational Upgrading

ANNEXE V – LISTE DES COURS ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES TOUJOURS EN VIGUEUR

ALPHABÉTISATION

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FRA-B110-4	Français – Base (1 ^{re} étape)	ENG-B011-4	English Literacy Units – Step 1
FRA-B111-4	Français – Base (1 ^{re} étape)	ENG-B012-4	English Literacy Units – Step 1
FRA-B112-4	Français – Base (1 ^{re} étape)	ENG-B013-4	English Literacy Units – Step 1
FRA-B113-4	Français – Base (1 ^{re} étape)	ENG-B014-4	English Literacy Units – Step 1
FRA-B207-4	Français – Base (2 ^e étape)	ENG-B021-4	English Literacy Units – Step 2
FRA-B208-4	Français – Base (2 ^e étape)	ENG-B022-4	English Literacy Units – Step 2
FRA-B209-4	Français – Base (2 ^e étape)	ENG-B023-4	English Literacy Units – Step 2
FRA-B210-4	Français – Base (2 ^e étape)	ENG-B024-4	English Literacy Units – Step 2
FRA-B307-4	Français – Base (3 ^e étape)	ENG-B031-4	English Literacy Units – Step 3
FRA-B308-4	Français – Base (3 ^e étape)	ENG-B032-4	English Literacy Units – Step 3
FRA-B309-4	Français – Base (3 ^e étape)	ENG-B033-4	English Literacy Units – Step 3
FRA-B310-4	Français – Base (3 ^e étape)	ENG-B034-4	English Literacy Units – Step 3
FRA-B407-4	Français – Base (4 ^e étape)	ENG-B041-4	English Literacy Units – Step 4
FRA-B408-4	Français – Base (4 ^e étape)	ENG-B042-4	English Literacy Units – Step 4
FRA-B409-4	Français – Base (4 ^e étape)	ENG-B043-4	English Literacy Units – Step 4
FRA-B410-4	Français – Base (4 ^e étape)	ENG-B044-4	English Literacy Units – Step 4
MAT-B101-2	Mathématique alphabétisation (1 ^{re} étape)	MTH-B011-2	Mathematics
MAT-B102-2	Mathématique alphabétisation (1 ^{re} étape)	MTH-B012-2	Mathematics
MAT-B103-1	Mathématique alphabétisation (1 ^{re} étape)	MTH-B013-1	Mathematics
MAT-B104-3	Mathématique alphabétisation (1 ^{re} étape)	MTH-B014-3	Mathematics
MAT-B201-1	Mathématique alphabétisation (2 ^e étape)	MTH-B021-1	Mathematics
MAT-B202-2	Mathématique alphabétisation (2 ^e étape)	MTH-B022-2	Mathematics
MAT-B203-3	Mathématique alphabétisation (2 ^e étape)	MTH-B023-3	Mathematics
MAT-B204-4	Mathématique alphabétisation (2 ^e étape)	MTH-B024-4	Mathematics
MAT-B301-2	Mathématique alphabétisation (3 ^e étape)	MTH-B031-2	Mathematics
MAT-B302-2	Mathématique alphabétisation (3 ^e étape)	MTH-B032-2	Mathematics
MAT-B304-1	Mathématique alphabétisation (3 ^e étape)	MTH-B033-1	Mathematics
MAT-B305-1	Mathématique alphabétisation (3 ^e étape)	MTH-B034-1	Mathematics
MAT-B401-1	Mathématique alphabétisation (4 ^e étape)	MTH-B041-1	Mathematics
MAT-B402-1	Mathématique alphabétisation (4 ^e étape)	MTH-B042-1	Mathematics
MAT-B404-1	Mathématique alphabétisation (4 ^e étape)	MTH-B043-1	Mathematics
MAT-B405-1	Mathématique alphabétisation (4 ^e étape)	MTH-B044-1	Mathematics

ANGLAIS, LANGUE SECONDE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ANG-P005-2	Anglais, langue seconde, présecondaire 01
ANG-P006-2	Anglais, langue seconde, présecondaire 02
ANG-1001-6	Anglais, langue seconde
ANG-2001-6	Anglais, langue seconde
ANG-3011-6	Anglais, langue seconde
ANG-4436-6	Anglais, langue seconde
ANG-5554-6	Anglais, langue seconde
ANG-5555-6	Anglais, langue seconde
ANG-5064-6	Anglais, langue seconde

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ANG-P001-1	Anglais, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
ANG-P002-2	Anglais, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
ANG-P003-3	Anglais, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
ANG-P004-4	Anglais, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
ANG-4041-1	Anglais, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-4042-2	Anglais, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-4043-3	Anglais, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-4044-4	Anglais, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-5071-1	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-5072-2	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-5073-3	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
ANG-5074-4	Anglais, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement

ARTS

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ART-1001-1	Arts, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	ARS-1001-1	The Arts, Secondary I: Institutional Program
ART-1002-2	Arts, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	ARS-1002-2	The Arts, Secondary I: Institutional Program
ART-1003-3	Arts, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	ARS-1003-3	The Arts, Secondary I: Institutional Program
ART-1004-4	Arts, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	ARS-1004-4	The Arts, Secondary I: Institutional Program
ART-2001-1	Arts, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-2001-1	The Arts, Secondary II: Institutional Program
ART-2002-2	Arts, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-2002-2	The Arts, Secondary II: Institutional Program
ART-2003-3	Arts, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-2003-3	The Arts, Secondary II: Institutional Program
ART-2004-4	Arts, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-2004-4	The Arts, Secondary II: Institutional Program
ART-3005-1	Arts, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-3005-1	The Arts, Secondary III: Institutional Program
ART-3006-2	Arts, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-3006-2	The Arts, Secondary III: Institutional Program
ART-3007-3	Arts, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-3007-3	The Arts, Secondary III: Institutional Program
ART-3008-4	Arts, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-3008-4	The Arts, Secondary III: Institutional Program
ART-4101-1	Arts, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-4101-1	The Arts, Secondary IV: Institutional Program
ART-4102-2	Arts, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-4102-2	The Arts, Secondary IV: Institutional Program
ART-4103-3	Arts, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-4103-3	The Arts, Secondary IV: Institutional Program
ART-4104-4	Arts, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-4104-4	The Arts, Secondary IV: Institutional Program
ART-5111-1	Arts, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-5111-1	The Arts, Secondary V: Institutional Program
ART-5112-2	Arts, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-5112-2	The Arts, Secondary V: Institutional Program
ART-5113-3	Arts, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-5113-3	The Arts, Secondary V: Institutional Program
ART-5114-4	Arts, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ARS-5114-4	The Arts, Secondary V: Institutional Program

AUTRES LANGUES

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
LAN-1014-4	Langue étrangère, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
LAN-2014-4	Langue étrangère, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3031-4	Langue étrangère, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4064-4	Langue étrangère, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4071-1	Espagnol, langue moderne, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4072-2	Espagnol, langue moderne, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4073-3	Espagnol, langue moderne, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4074-4	Espagnol, langue moderne, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4139-6	Espagnol, langue moderne, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5084-4	Langue étrangère, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5091-1	Espagnol, langue moderne, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5092-2	Espagnol, langue moderne, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5093-3	Espagnol, langue moderne, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5094-4	Espagnol, langue moderne, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5164-6	Espagnol 151, 5 ^e secondaire : programme d'établissement

BIOLOGIE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
BIO-5061-1	Le système respiratoire chez l'humain	BLG-5061-1	The Human Respiratory System
BIO-5062-2	Le système reproducteur et la périnatalité chez l'humain	BLG-5062-2	The Human Reproductive System and the Perinatal Period
BIO-5063-2	Le système digestif chez l'humain	BLG-5063-2	The Human Digestive System
BIO-5064-2	L'anatomie et la physiologie des cellules	BLG-5064-2	The Anatomy and Physiology of Cells
BIO-5065-2	La transmission des caractères héréditaires	BLG-5065-2	The Transmission of Hereditary Characteristics
BIO-5066-1	Le système squelettique et musculaire chez l'humain	BLG-5066-1	The Human Skeletal and Muscular System
BIO-5067-1	Le système endocrinien chez l'humain	BLG-5067-1	The Human Endocrine System
BIO-5068-2	Le système nerveux chez l'humain	BLG-5068-2	The Human Nervous System
BIO-5069-1	L'écologie	BLG-5069-1	Ecology

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
BIO-4041-1	Biologie, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-4041-1	Biology, Secondary IV: Institutional Program
BIO-4042-2	Biologie, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-4042-2	Biology, Secondary IV: Institutional Program
BIO-4043-3	Biologie, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-4043-3	Biology, Secondary IV: Institutional Program
BIO-4044-4	Biologie, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-4044-4	Biology, Secondary IV: Institutional Program
BIO-5051-1	Biologie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-5051-1	Biology, Secondary V: Institutional Program
BIO-5052-2	Biologie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-5052-2	Biology, Secondary V: Institutional Program
BIO-5053-3	Biologie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-5053-3	Biology, Secondary V: Institutional Program
BIO-5054-4	Biologie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	BLG-5054-4	Biology, Secondary V: Institutional Program

CHIMIE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
CHI-5041-2	Chimie : Étude des gaz	CHE-5041-2	Chemistry: Gases
CHI-5042-2	Chimie : Réactions chimiques 1 : énergie et cinétique chimique	CHE-5042-2	Chemistry: Energy and Chemical Dynamics
CHI-5043-2	Chimie : Réactions chimiques 2 : équilibre et oxydoréduction	CHE-5043-2	Chemistry: Equilibrium and Oxidation-Reduction

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
CHI-5051-1	Chimie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CHE-5051-1	Chemistry, Secondary V: Institutional Program
CHI-5052-2	Chimie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CHE-5052-2	Chemistry, Secondary V: Institutional Program
CHI-5053-3	Chimie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CHE-5053-3	Chemistry, Secondary V: Institutional Program
CHI-5054-4	Chimie, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CHE-5054-4	Chemistry, Secondary V: Institutional Program

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
Volet 1 : relations interpersonnelles		Section 1: Interpersonal Relations	
PER-5042-1	Connaissance de soi I	PRS-5042-1	Self-Knowledge I
PER-5043-1	Communication	PRS-5043-1	Communication
PER-5044-2	Travail en groupe	PRS-5044-2	Working in Groups
PER-5045-1	Connaissance de soi II	PRS-5045-1	Self-Knowledge II
PER-5046-3	Relation parent-enfant	PRS-5046-3	Parent-Child Relationship
Volet 2 : vie en société		Section 2: Living in Society	
PER-5048-2	Budget et consommation	PRS-5048-2	Budgeting and Consumer Issues
PER-5049-2	Droits et responsabilités au travail	PRS-5049-2	Rights and Responsibilities in Work Place
PER-5051-2	Droits et responsabilités comme citoyens (nes)	PRS-5051-2	Rights and Responsibilities as a Citizen
PER-5109-2	Recherche d'emploi	PRS-5109-2	Job Search
Volet 3 : santé et sexualité		Section 3: Health and Sexuality	
PER-5053-2	Vivre en santé	PRS-5053-2	Keeping Healthy
PER-5054-2	Vivre en forme	PRS-5054-2	Keeping Fit
PER-5055-3	Bien-être et sexualité	PRS-5055-3	Sexuality and Well-Being
PER-5056-2	Bien-être psychologique	PRS-5056-2	Psychological Well-Being
PER-5140-3	Prévention de la toxicomanie (alcool, drogues et médicaments)	PRS-5140-3	Drug Abuse Education- Alcohol Drugs and Medications
Volet 4 : perspectives d'emploi et marché du travail		Section 4: Job Prospects and the Labour Market	
PER-5067-3	Bilan et choix professionnels	PRS-5067-3	Career Choices
PER-5069-3	À la recherche d'un emploi	PRS-5069-3	Job Search Strategies
Volet 5 : organisation de ses apprentissages scolaires		Section 5: Organization of Learning	
PER-5071-2	Processus de lecture et de recherche d'information	PRS-5071-2	Reading and Research Techniques
MRE-5045-2	Valeurs personnelles et équilibre de vie	MRI-5045-2	Personal Values for a Balanced Life

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
PER-5141-1	Prévention de la toxicomanie : programme d'établissement	PRS-5141-1	Drug Abuse Education-Alcohol Drugs Medications, Institutional Program
PER-5142-2	Prévention de la toxicomanie : programme d'établissement	PRS-5142-2	Drug Abuse Education-Alcohol Drugs Medications, Institutional Program
PER-5143-3	Prévention de la toxicomanie : programme d'établissement	PRS-5143-3	Drug Abuse Education-Alcohol Drugs Medications, Institutional Program

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
PER-P004-1	Développement personnel et social, présecondaire : programme	PRS- P004-1	Personal and Social Development, Presecondary: Institutional Program
PER-P005-2	Développement personnel et social, présecondaire : programme d'établissement	PRS- P005-2	Personal and Social Development, Presecondary: Institutional Program
PER-P006-3	Développement personnel et social, présecondaire : programme d'établissement	PRS- P006-3	Personal and Social Development, Presecondary: Institutional Program
PER-P007-4	Développement personnel et social, présecondaire : programme d'établissement	PRS- P007-4	Personal and Social Development, Presecondary: Institutional Program
PER-1001-1	Développement personnel et social, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PRS-1001-1	Personal and Social Development, Secondary I: Institutional Program
PER-1002-2	Développement personnel et social, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PRS-1002-2	Personal and Social Development, Secondary I: Institutional Program
PER-1003-3	Développement personnel et social, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PRS-1003-3	Personal and Social Development, Secondary I: Institutional Program
PER-1004-4	Développement personnel et social, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PRS-1004-4	Personal and Social Development, Secondary I: Institutional Program
PER-2001-1	Développement personnel et social, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-2001-1	Personal and Social Development, Secondary II: Institutional Program
PER-2002-2	Développement personnel et social, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-2002-2	Personal and Social Development, Secondary II: Institutional Program
PER-2003-3	Développement personnel et social, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-2003-3	Personal and Social Development, Secondary II: Institutional Program
PER-2004-4	Développement personnel et social, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-2004-4	Personal and Social Development, Secondary II: Institutional Program
PER-3017-1	Développement personnel et social, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-3017-1	Personal and Social Development, Secondary III: Institutional Program
PER-3018-2	Développement personnel et social, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-3018-2	Personal and Social Development, Secondary III: Institutional Program
PER-3019-3	Développement personnel et social, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-3019-3	Personal and Social Development, Secondary III: Institutional Program
PER-3020-4	Développement personnel et social, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-3020-4	Personal and Social Development, Secondary III: Institutional Program
PER-4063-1	Développement personnel et social, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-4063-1	Personal and Social Development, Secondary IV: Institutional Program
PER-4064-2	Développement personnel et social, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-4064-2	Personal and Social Development, Secondary IV: Institutional Program
PER-4065-3	Développement personnel et social, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-4065-3	Personal and Social Development, Secondary IV: Institutional Program
PER-4066-4	Développement personnel et social, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-4066-4	Personal and Social Development, Secondary IV: Institutional Program

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
PER-5111-1	Développement personnel et social, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-5111-1	Personal and Social Development, Secondary V: Institutional Program
PER-5112-2	Développement personnel et social, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-5112-2	Personal and Social Development, Secondary V: Institutional Program
PER-5113-3	Développement personnel et social, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-5113-3	Personal and Social Development, Secondary V: Institutional Program
PER-5114-4	Développement personnel et social, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PRS-5114-4	Personal and Social Development, Secondary V: Institutional Program

ÉDUCATION PHYSIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
APH-4032-2	Éducation à l'activité physique (module I)	PHA-4032-2	Physical Education Activities (module I)
APH-4033-1	Éducation à l'activité physique (module II)	PHA-4033-1	Physical Education Activities (module II)
APH-4034-1	Éducation à l'activité physique (module III)	PHA-4034-1	Physical Education Activities (module III)
APH-4035-1	Éducation à l'activité physique (module IV)	PHA-4035-1	Physical Education Activities (module IV)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
APH-1001-1	Éducation physique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PHA-1001-1	Physical Education, Secondary I: Institutional Program
APH-1002-2	Éducation physique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	PHA-1002-2	Physical Education, Secondary I: Institutional Program
APH-2001-1	Éducation physique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-2001-1	Physical Education, Secondary II: Institutional Program
APH-2002-2	Éducation physique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-2002-2	Physical Education, Secondary II: Institutional Program
APH-3003-1	Éducation physique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-3003-1	Physical Education, Secondary III: Institutional Program
APH-3004-2	Éducation physique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-3004-2	Physical Education, Secondary III: Institutional Program
APH-4041-1	Éducation physique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-4041-1	Physical Education, Secondary IV: Institutional Program
APH-4042-2	Éducation physique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-4042-2	Physical Education, Secondary IV: Institutional Program
APH-5041-1	Éducation physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-5041-1	Physical Education, Secondary V: Institutional Program
APH-5042-2	Éducation physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHA-5042-2	Physical Education, Secondary V: Institutional Program

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FRA-P031-3 FRA-P032-3 FRA-P033-4	Français, langue d'enseignement, présecondaire, compréhension en lecture, production écrite 1 Français, langue d'enseignement, présecondaire, compréhension en lecture, production écrite 2 Français, langue d'enseignement, présecondaire, compréhension en lecture, production écrite 3
FRA-1031-3 FRA-1032-2 FRA-1033-1	Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire, compréhension en lecture, production écrite 1 Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire, compréhension en lecture, production écrite 2 Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire, compréhension en écoute, production orale
FRA-2031-3 FRA-2032-2 FRA-2033-1	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire, compréhension en lecture, production écrite 1 Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire, compréhension en lecture, production écrite 2 Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire, compréhension en écoute, production orale
FRA-3048-3 FRA-3049-2 FRA-3050-2 FRA-3051-1 FRA-3052-1 FRA-3053-1 FRA-3054-3	Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, production écrite 1 Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, compréhension en lecture, production orale A Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, compréhension en lecture, production orale B Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute A Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute B Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute C Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire, production écrite 2
FRA-4061-3 FRA-4062-3	Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute, prod. écrite 1 Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute, prod. écrite 2
FRA-5141-1 FRA-5142-2 FRA-5143-3 FRA-5144-2 FRA-5145-1	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, compréhension en lecture Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, production écrite Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, compréhension en lecture et en écoute, prod. écrite et orale Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, compréhension en lecture, prod. écrite (cours à option) Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, compréhension en écoute (cours à option)

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FRA-1021-1	Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
FRA-1022-2	Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
FRA-1023-3	Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
FRA-1024-4	Français, langue d'enseignement, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
FRA-2021-1	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-2022-2	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-2023-3	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-2024-4	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-3044-1	Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-3045-2	Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-3046-3	Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-3047-4	Français, langue d'enseignement, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-4051-1	Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-4052-2	Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-4053-3	Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-4054-4	Français, langue d'enseignement, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-5131-1	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-5132-2	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-5133-3	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
FRA-5134-4	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire : programme d'établissement

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
LAN-1001-4	Français, langue seconde
LAN-1002-4	Français, langue seconde
LAN-2001-4	Français, langue seconde
LAN-3029-4	Français, langue seconde
LAN-4048-4	Français, langue seconde
LAN-5071-4	Français, langue seconde
LAN-5072-4	Français, langue seconde
LAN-5073-4	Français, langue seconde
LAN-5074-8	Français, langue seconde; communication écrite; lire pour écrire

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
LAN-P001-1	Français, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
LAN-P002-2	Français, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
LAN-P003-3	Français, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
LAN-P004-4	Français, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
LAN-P008-8	Français, langue seconde, présecondaire : programme d'établissement
LAN-1021-1	Français, langue seconde, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
LAN-1022-2	Français, langue seconde, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
LAN-1023-3	Français, langue seconde, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
LAN-1024-4	Français, langue seconde, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement
LAN-2021-1	Français, langue seconde, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-2022-2	Français, langue seconde, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-2023-3	Français, langue seconde, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-2024-4	Français, langue seconde, 2 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3032-1	Français, langue seconde, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3033-2	Français, langue seconde, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3034-3	Français, langue seconde, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3035-4	Français, langue seconde, 3 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-3036-8	Français, langue seconde, 3 ^e secondaire : programme d'établissement

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
LAN-4081-1	Français, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4082-2	Français, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4083-3	Français, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-4084-4	Français, langue seconde, 4 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5051-1	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5052-2	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5053-3	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5054-4	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement
LAN-5058-8	Français, langue seconde, 5 ^e secondaire : programme d'établissement

FRENCH, SECOND LANGUAGE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FRE-1091-6	French, Second Language
FRE-1092-6	French, Second Language
FRE-2091-6	French, Second Language
FRE-3093-6	French, Second Language
FRE-4091-6	French, Second Language
FRE-5091-6	French, Second Language
FRE-5092-6	French, Second Language
FRE-5093-6	French, Second Language
FRE-5094-12	French, Second Language; communication écrite; lire pour écrire

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FRE-P001-1	French, Second Language, Presecondary: Institutional Program
FRE-P002-2	French, Second Language, Presecondary: Institutional Program
FRE-P003-3	French, Second Language, Presecondary: Institutional Program
FRE-P004-4	French, Second Language, Presecondary: Institutional Program
FRE-4051-1	French, Second Language, Secondary IV: Institutional Program
FRE-4052-2	French, Second Language, Secondary IV: Institutional Program
FRE-4053-3	French, Second Language, Secondary IV: Institutional Program
FRE-4054-4	French, Second Language, Secondary IV: Institutional Program
FRE-5081-1	French, Second Language, Secondary V: Institutional Program
FRE-5082-2	French, Second Language, Secondary V: Institutional Program
FRE-5083-3	French, Second Language, Secondary V: Institutional Program
FRE-5084-4	French, Second Language, Secondary V: Institutional Program

GÉOGRAPHIE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
GEO-5019-3	Une perspective géographique du monde	GGR-5019-3	A Geographic Perspective of the World
GEO-5021-3	Le monde de demain	GGR-5021-3	The World of Tomorrow
GEO-5022-3	Étude du milieu	GGR-5022-3	Study of the Environment
GEO-5023-3	L'homme et son environnement	GGR-5023-3	People and Their Environment
GEO-5024-3	Étude de la population du Québec et du Canada	GGR-5024-3	Study of the Population of Québec and Canada

HISTOIRE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
HIS-4012-2	Division du travail et organisations ouvrières	HST-4012-2	Division of Labour and Worker Organizations
HIS-4016-2	Histoire du Québec et du Canada : des Premières Nations à l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada	HST-4016-2	History of Québec and Canada: From First Nations to Union of Upper Lower Canada
HIS-4017-2	Histoire du Québec et du Canada : de la Confédération à nos jours	HST-4017-2	History of Québec and Canada: From Confederation to the Present Time
HIS-5035-2	Les influences mondiales sur le Québec et le Canada	HST-5035-2	World Influences on Québec and Canada
HIS-5037-2	Technologie et mode de vie	HST-5037-2	History Technology and Way of Life
HIS-5039-2	L'Univers et le monde en formation	HST-5039-2	Formation of the Universe and the World
HIS-5040-2	Les premières sociétés humaines	HST-5040-2	The First Human Societies
HIS-5041-2	Les sociétés esclavagistes	HST-5041-2	Slave-Owning Societies
HIS-5042-2	Les sociétés féodales	HST-5042-2	Feudal Societies
HIS-5043-3	La période moderne	HST-5043-3	Modern Period
HIS-5046-3	Les Premières Nations	HST-5046-3	The First Nations

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ISP-P001-1	Culture du marché du travail	SVI-P001-1	The Culture of Work
ISP-P002-1	Métiers et professions	SVI-P002-1	Trades and Occupations
ISP-P003-1	Réalités du monde du travail	SVI-P003-1	Realities in the World of Work
ISP-P004-2	Bilan et fonctions de travail	SVI-P004-2	Functions of Work
ISP-P005-1	Lieux de recherche d'emploi	SVI-P005-1	Where to Look for Work
ISP-P006-1	Méthodes d'insertion professionnelle	SVI-P006-1	How to Enter the Job Market
ISP-P007-2	Connaissance et affirmation de soi	SVI-P007-2	Self-Knowledge and Assertiveness
ISP-P008-1	Habiletés cognitives	SVI-P008-1	Cognitive Skills
ISP-P009-1	Sens du travail bien fait	SVI-P009-1	Sense of Accomplishment
ISP-P010-1	Travail répétitif	SVI-P010-1	Repetitive Tasks
ISP-P011-3	Stage de qualification professionnelle non spécialisé I	SVI-P011-3	Practicum: Vocational Qualification I (Unskilled)
ISP-P012-3	Stage de qualification professionnelle non spécialisé II	SVI-P012-3	Practicum: Vocational Qualification II (Unskilled)
ISP-P013-3	Stage de qualification professionnelle non spécialisé III	SVI-P013-3	Practicum: Vocational Qualification III (Unskilled)
ISP-P014-3	Stage de qualification professionnelle non spécialisé IV	SVI-P014-3	Practicum: Vocational Qualification IV (Unskilled)
ISP-1001-1	Collecte d'information scolaire et professionnelle	SVI-1001-1	Collecting Educational and Vocational Information
ISP-1002-3	Stage d'exploration de l'environnement	SVI-1002-3	Practicum: Exploring the Environment
ISP-1003-1	Initiation au marché du travail	SVI-1003-1	Introduction to the World of Work
ISP-1004-1	Processus de recherche d'information	SVI-1004-1	Information Research Techniques
ISP-1005-2	Bilan et choix professionnel	SVI-1005-2	Career Choice Education
ISP-1006-1	Stage de validation du choix professionnel	SVI-1006-1	Practicum: Validating Career Choice
ISP-1007-1	Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi	SVI-1007-1	Practicum: Where to Look for Work
ISP-1008-1	Méthode de recherche d'emploi	SVI-1008-1	How to Look for Work
ISP-1009-1	Mise en marché de soi	SVI-1009-1	How to Market your Skills
ISP-1010-2	Stage d'utilisation des méthodes d'insertion	SVI-1010-2	Practicum: How to Adapt to the Job Market
ISP-1011-2	Activité non traditionnelle	SVI-1011-2	Non-Traditional Activities
ISP-1012-2	Connaissance des ressources professionnelles au travail	SVI-1012-2	Professional Resources at Work
ISP-1013-1	Droit au travail	SVI-1013-1	Rights at Work
ISP-1014-1	Plan d'action	SVI-1014-1	Plan of Action
ISP-1015-1	Autonomie et initiative	SVI-1015-1	Independence and Initiative
ISP-1016-1	Adaptabilité aux changements	SVI-1016-1	Adapting to Change
ISP-1017-1	Ténacité	SVI-1017-1	Persistence

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ISP-1018-1	Confiance en soi	SVI-1018-1	Self-Confidence
ISP-1019-1	Sens des responsabilités	SVI-1019-1	Gaining a Sense of Responsibility
ISP-1020-1	Communication orale au travail	SVI-1020-1	Oral Communication Skills at Work
ISP-1021-1	Communication écrite au travail	SVI-1021-1	Written Communication Skills at Work
ISP-1022-1	Travail en équipe	SVI-1022-1	Working in Teams
ISP-1023-1	Stratégie de résolution de problèmes	SVI-1023-1	Problem-Solving Strategies
ISP-1024-1	Adaptation au travail	SVI-1024-1	Adapting to Work
ISP-1025-1	Gestion de soi au quotidien	SVI-1025-1	Work Management Skills
ISP-1026-1	Motivation personnelle	SVI-1026-1	Personal Motivation
ISP-1027-1	Orientation stratégique	SVI-1027-1	Strategic Orientation
ISP-1028-1	Culture organisationnelle	SVI-1028-1	Culture of the Organization
ISP-1029-1	Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles	SVI-1029-1	Practicum: Acquiring Sociovocational Skills
ISP-1030-4	Défi d'emploi	SVI-1030-4	Meeting the Job Challenge
ISP-1031-2	Stage au soutien au placement	SVI-1031-2	Practicum: Meeting the Job Challenge
ISP-1032-2	Maintien à l'emploi	SVI-1032-2	Keeping a Job
ISP-1501-2	Stage de qualification professionnelle VII	SVI-1501-2	Practicum Vocational Qualification VII
ISP-1502-3	Stage de qualification professionnelle VIII	SVI-1502-3	Practicum Vocational Qualification VIII
ISP-1503-4	Stage de qualification professionnelle IX	SVI-1503-4	Practicum Vocational Qualification IX
ISP-1504-5	Stage de qualification professionnelle X	SVI-1504-5	Practicum Vocational Qualification X
ISP-2001-1	Processus cognitif	SVI-2001-1	Cognitive Processes
ISP-3007-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 1	SVI-3007-3	Practicum: Vocational Qualification 1 (Semi-Skilled)
ISP-3008-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 2	SVI-3008-3	Practicum: Vocational Qualification 2 (Semi-Skilled)
ISP-3009-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 3	SVI-3009-3	Practicum: Vocational Qualification 3 (Semi-Skilled)
ISP-3010-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 4	SVI-3010-3	Practicum: Vocational Qualification 4 (Semi-Skilled)
ISP-3011-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 5	SVI-3011-3	Practicum: Vocational Qualification 5 (Semi-Skilled)
ISP-3012-3	Stage de qualification professionnelle semi-spécialisé 6	SVI-3012-3	Practicum: Vocational Qualification 6 (Semi-Skilled)

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ISP-P021-1	ISP - Habiletés cognitives : programme d'établissement	SVI-P021-1	SVI - Cognitive Skills: Institutional Program
ISP-1041-1	ISP - Le droit au travail : programme d'établissement	SVI-1041-1	SVI - Rights at Work: Institutional Program
ISP-1042-1	ISP - Communication orale au travail : programme d'établissement	SVI-1042-1	SVI - Oral Communication Skills at Work: Institutional Program
ISP-1043-1	ISP - Communication écrite au travail : programme d'établissement	SVI-1043-1	SVI - Written Communication Skills at Work: Institutional Program
ISP-1044-1	ISP - Stratégie de résolution de problèmes : programme d'établissement	SVI-1044-1	SVI - Problem Solving Strategies: Institutional Program
ISP-1045-2	ISP - Stage de soutien au placement : programme d'établissement	SVI-1045-2	SVI - Practicum: Meeting the Job Challenge: Institutional Program
ISP-2011-1	ISP - Processus cognitif : programme d'établissement	SVI-2011-1	SVI - Cognitive Processes: Institutional Program

MATHÉMATIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
MAT-P015-1	Math. : Opérations sur les nombres naturels	MTH-P015-1	Math.: Natural Numbers: Numeration and Operations
MAT-P016-1	Math. : Mesures	MTH-P016-1	Math.: Measurement
MAT-P017-1	Math. : Résolution de problèmes	MTH-P017-1	Math.: Order of Operations and Problem Solving
MAT-P018-2	Math. : Notions de fractions	MTH-P018-2	Math.: Basic Concepts Related to Simple Fractions
MAT-P019-2	Math. : Nombres décimaux et notions de pourcentage	MTH-P019-2	Basic Concepts Related to Decimal Numbers and Percents
MAT-P020-1	Math. : Préparation à l'algèbre	MTH-P020-1	Prealgebra
MAT-P021-1	Math. : Ensembles de nombres et sous-ensembles	MTH-P021-1	Math.: Representing the Sets N, Z, Q and their Subsets
MAT-1005-2	Math. : Opérations sur les nombres entiers	MTH-1005-2	Math.: Operations on Integers
MAT-1006-2	Math. : Opérations sur les fractions	MTH-1006-2	Math.: Operations on Fractions
MAT-1007-2	Math. : Opérations sur les décimaux et le pourcentage	MTH-1007-2	Math.: Operations on Decimals and Percent
MAT-2006-2	Math. : Équations et inéquations I	MTH-2006-2	Math.: Equations and Inequalities I
MAT-2007-2	Math. : Géométrie I	MTH-2007-2	Math.: Geometry I
MAT-2008-2	Math. : Statistiques et probabilités I	MTH-2008-2	Math.: Statistics and Probability I
MAT-3015-2	Math. : Opérations sur les polynômes	MTH-3015-2	Math.: Operations on Polynomials
MAT-3016-2	Math. : Géométrie II	MTH-3016-2	Math.: Geometry II
MAT-3017-2	Math. : Droite I (équation, graphique et pente)	MTH-3017-2	Math.: Straight Lines I (equation, graphs and slope)
MAT-4101-2	Math. : Équations et inéquations II	MTH-4101-2	Math.: Equations and Inequalities II
MAT-4102-1	Math. : Géométrie III (isométries et similitudes)	MTH-4102-1	Math.: Geometry III (isometry and similarity)
MAT-4103-1	Math. : Trigonométrie (triangles rectangles et quelconques)	MTH-4103-1	Math.: Trigonometry I
MAT-4104-2	Math. : Statistiques II (mesures et collectes de données)	MTH-4104-2	Math.: Statistics II (measures and data gathering)
MAT-4105-1	Math. : Exposants et radicaux	MTH-4105-1	Math.: Exponents and Radicals
MAT-4106-1	Math. : Factorisation et fractions algébriques	MTH-4106-1	Math.: Factoring and Algebraic Fractions
MAT-4107-1	Math. : Droite II (parallèles, perpendiculaires et distance)	MTH-4107-1	Math.: Straight Lines II
MAT-4108-1	Math. : Fonction quadratique	MTH-4108-1	Math.: Quadratic Functions
MAT-4109-1	Math. : Ensembles, relations et fonctions	MTH-4109-1	Math.: Sets, Relations and Functions
MAT-4110-1	Math. : opérations sur les fractions algébriques	MTH-4110-1	Math.: Operations on Algebraic Fractions
MAT-4111-2	Math. : Complément et synthèse I	MTH-4111-2	Math.: Complement and Synthesis I

MATHÉMATIQUE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
MAT-5101-1	Math. : Optimisation I (programmation linéaire)	MTH-5101-1	Math.: Optimization I (linear programming)
MAT-5102-1	Math. : Statistiques III (corrélation)	MTH-5102-1	Math.: Statistics III (correlation)
MAT-5103-1	Math. : Probabilités II	MTH-5103-1	Math.: Probability II
MAT-5104-1	Math. : Optimisation II (graphes)	MTH-5104-1	Math.: Optimization II (graphs)
MAT-5105-1	Math. : Coniques	MTH-5105-1	Math.: Conics
MAT-5106-1	Math. : Fonctions réelles et équations	MTH-5106-1	Math.: Real Functions and Equations
MAT-5107-2	Math. : Fonctions et équations exponentielles et logarithmiques	MTH-5107-2	Math.: Exponential and Logarithmic Functions and Equations
MAT-5108-2	Math. : Fonctions et équations trigonométriques	MTH-5108-2	Math.: Trigonometric Functions and Equations
MAT-5109-1	Math. : Géométrie IV (cercle et triangle rectangle)	MTH-5109-1	Math.: Geometry IV (circles and right triangles)
MAT-5110-1	Math. : Introduction aux vecteurs	MTH-5110-1	Math.: Introduction to Vectors
MAT-5111-2	Math. : Complément et synthèse II	MTH-5111-2	Math.: Complement and Synthesis II
MAT-5112-1	Math. : Logique	MTH-5112-1	Math.: Logic

MATHÉMATIQUE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
MAT-P022-1	Mathématique, présecondaire : programme d'établissement	MTH-P022-1	Mathematics, Presecondary: Institutional Program
MAT-P023-2	Mathématique, présecondaire : programme d'établissement	MTH-P023-2	Mathematics, Presecondary: Institutional Program
MAT-P024-3	Mathématique, présecondaire : programme d'établissement	MTH-P024-3	Mathematics, Presecondary: Institutional Program
MAT-P025-4	Mathématique, présecondaire : programme d'établissement	MTH-P025-4	Mathematics, Presecondary: Institutional Program
MAT-1011-1	Mathématique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	MTH-1011-1	Mathematics, Secondary I: Institutional Program
MAT-1012-2	Mathématique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	MTH-1012-2	Mathematics, Secondary I: Institutional Program
MAT-1013-3	Mathématique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	MTH-1013-3	Mathematics, Secondary I: Institutional Program
MAT-1014-4	Mathématique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	MTH-1014-4	Mathematics, Secondary I: Institutional Program
MAT-2051-1	Mathématique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-2051-1	Mathematics, Secondary II: Institutional Program
MAT-2052-2	Mathématique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-2052-2	Mathematics, Secondary II: Institutional Program
MAT-2053-3	Mathématique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-2053-3	Mathematics, Secondary II: Institutional Program
MAT-2054-4	Mathématique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-2054-4	Mathematics, Secondary II: Institutional Program
MAT-3024-0	Mathématique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-3024-0	Mathematics, Secondary III: Institutional Program
MAT-3019-1	Mathématique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-3019-1	Mathematics, Secondary III: Institutional Program
MAT-3020-2	Mathématique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-3020-2	Mathematics, Secondary III: Institutional Program
MAT-3021-3	Mathématique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-3021-3	Mathematics, Secondary III: Institutional Program
MAT-3022-4	Mathématique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-3022-4	Mathematics, Secondary III: Institutional Program
MAT-4081-1	Mathématique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-4081-1	Mathematics, Secondary IV: Institutional Program
MAT-4082-2	Mathématique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-4082-2	Mathematics, Secondary IV: Institutional Program
MAT-4083-3	Mathématique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-4083-3	Mathematics, Secondary IV: Institutional Program
MAT-4084-4	Mathématique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-4084-4	Mathematics, Secondary IV: Institutional Program

MATHÉMATIQUE (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
MAT-5041-1	Mathématique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-5041-1	Mathematics, Secondary V: Institutional Program
MAT-5042-2	Mathématique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-5042-2	Mathematics, Secondary V: Institutional Program
MAT-5043-3	Mathématique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-5043-3	Mathematics, Secondary V: Institutional Program
MAT-5044-4	Mathématique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	MTH-5044-4	Mathematics, Secondary V: Institutional Program

MICRO-INFORMATIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
INF-2002-1	Initiation au micro-ordinateur et à ses périphériques	CMP-2002-1	Introduction to the Microcomputer and Its Peripherals
INF-5055-3	Exploration des champs de la micro-informatique	CMP-5055-3	Exploring Microcomputing Applications
INF-5056-1	Traitement de texte 1	CMP-5056-1	Word Processing I
INF-5057-1	Traitement de texte 2	CMP-5057-1	Word Processing II
INF-5058-1	Tableur 1	CMP-5058-1	Spreadsheets I
INF-5059-1	Tableur 2	CMP-5059-1	Spreadsheets II
INF-5060-1	Base de données – Consultation	CMP-5060-1	Consulting Databases
INF-5061-2	Base de données – Création	CMP-5061-2	Creating a Databases
INF-5062-2	Graphisme	CMP-5062-2	Computer Graphics
INF-5063-2	Programmation	CMP-5063-2	Computer Programming
INF-5064-2	Exploitation d'un nouveau champ de la micro-informatique	CMP-5064-2	Using a New Microcomputing Application
INF-5065-2	Approfondissement d'un champ de la micro-informatique	CMP-5065-2	Advanced Microcomputing Applications
INF-5066-2	Intégration de plus d'une application de la micro-informatique	CMP-5066-2	Integrating Different Microcomputing Applications

MICRO-INFORMATIQUE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
INF-1041-1	Micro-informatique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	CMP-1041-1	Computer Science, Secondary I: Institutional Program
INF-1042-2	Micro-informatique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	CMP-1042-2	Computer Science, Secondary I: Institutional Program
INF-1043-3	Micro-informatique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	CMP-1043-3	Computer Science, Secondary I: Institutional Program
INF-1044-4	Micro-informatique, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	CMP-1044-4	Computer Science, Secondary I: Institutional Program
INF-2041-1	Micro-informatique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-2041-1	Computer Science, Secondary II: Institutional Program
INF-2042-2	Micro-informatique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-2042-2	Computer Science, Secondary II: Institutional Program
INF-2043-3	Micro-informatique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-2043-3	Computer Science, Secondary II: Institutional Program
INF-2044-4	Micro-informatique, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-2044-4	Computer Science, Secondary II: Institutional Program
INF-3045-1	Micro-informatique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-3045-1	Computer Science, Secondary III: Institutional Program
INF-3046-2	Micro-informatique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-3046-2	Computer Science, Secondary III: Institutional Program
INF-3047-3	Micro-informatique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-3047-3	Computer Science, Secondary III: Institutional Program
INF-3048-4	Micro-informatique, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-3048-4	Computer Science, Secondary III: Institutional Program
INF-4041-1	Micro-informatique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-4041-1	Computer Science, Secondary IV: Institutional Program
INF-4042-2	Micro-informatique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-4042-2	Computer Science, Secondary IV: Institutional Program
INF-4043-3	Micro-informatique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-4043-3	Computer Science, Secondary IV: Institutional Program
INF-4044-4	Micro-informatique, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-4044-4	Computer Science, Secondary IV: Institutional Program
INF-5051-1	Micro-informatique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-5051-1	Computer Science, Secondary V: Institutional Program
INF-5052-2	Micro-informatique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-5052-2	Computer Science, Secondary V: Institutional Program
INF-5053-3	Micro-informatique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-5053-3	Computer Science, Secondary V: Institutional Program
INF-5054-4	Micro-informatique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	CMP-5054-4	Computer Science, Secondary V: Institutional Program

PHYSIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
PHY-5041-2	Physique : optique	PHS-5041-2	Physics: Optics
PHY-5042-2	Physique : cinématique et quantité de mouvement	PHS-5042-2	Physics: Kinematics and Momentum
PHY-5043-2	Physique : force et énergie	PHS-5043-2	Physics: Forces and Energy

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
PHY-5051-1	Physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHS-5051-1	Physics, Secondary V: Institutional Program
PHY-5052-2	Physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHS-5052-2	Physics, Secondary V: Institutional Program
PHY-5053-3	Physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHS-5053-3	Physics, Secondary V: Institutional Program
PHY-5054-4	Physique, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PHS-5054-4	Physics, Secondary V: Institutional Program

SCIENCES HUMAINES

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCH-4022-2	Industrialisation et urbanisation au Québec, 4 ^e secondaire	SST-4022-2	Industrialization and Urbanization in Québec, Secondary IV
SCH-4023-2	La démocratie et la culture au Québec, 4 ^e secondaire	SST-4023-2	Democracy and Culture in Québec, Secondary IV
SCH-5033-2	Un État bicéphale : l'État québécois, l'État canadien	SST-5033-2	Canada and Québec: A Two-Headed Stage
SCH-5034-3	Qui décide quoi? De l'État à l'électorat	SST-5034-3	Who Decides What? From the State to the Electorate
SCH-5035-3	Le pouvoir invisible : de la politique à la dynamique	SST-5035-3	Invisible Power: The Hidden Dimension of Politics
SCH-5036-2	Le quatrième pouvoir : médias et information	SST-5036-2	The Fourth Estate: The Mass Media
SCH-5038-3	Mondovision : l'état des relations internationales	SST-5038-3	Global Vision: The State of International Relations
SCH-5039-2	Au-delà des États : les enjeux politiques mondiaux	SST-5039-2	Beyond Borders: Issues in Global Politics
SCH-5044-3	Défi-emploi	SST-5043-3	Political Life of Québec

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCH-1001-1	Sciences humaines, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	SST-1001-1	Social Studies, Secondary I: Institutional Program
SCH-1002-2	Sciences humaines, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	SST-1002-2	Social Studies, Secondary I: Institutional Program
SCH-1003-3	Sciences humaines, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	SST-1003-3	Social Studies, Secondary I: Institutional Program
SCH-1004-4	Sciences humaines, 1 ^{re} secondaire : programme d'établissement	SST-1004-4	Social Studies, Secondary I: Institutional Program
SCH-2001-1	Sciences humaines, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-2001-1	Social Studies, Secondary II: Institutional Program
SCH-2002-2	Sciences humaines, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-2002-2	Social Studies, Secondary II: Institutional Program
SCH-2003-3	Sciences humaines, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-2003-3	Social Studies, Secondary II: Institutional Program
SCH-2004-4	Sciences humaines, 2 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-2004-4	Social Studies, Secondary II: Institutional Program

SCIENCES HUMAINES (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCH-3049-1	Sciences humaines, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-3049-1	Social Studies, Secondary III: Institutional Program
SCH-3050-2	Sciences humaines, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-3050-2	Social Studies, Secondary III: Institutional Program
SCH-3051-3	Sciences humaines, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-3051-3	Social Studies, Secondary III: Institutional Program
SCH-3052-4	Sciences humaines, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-3052-4	Social Studies, Secondary III: Institutional Program
SCH-4031-1	Sciences humaines, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-4031-1	Social Studies, Secondary IV: Institutional Program
SCH-4032-2	Sciences humaines, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-4032-2	Social Studies, Secondary IV: Institutional Program
SCH-4033-3	Sciences humaines, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-4033-3	Social Studies, Secondary IV: Institutional Program
SCH-4034-4	Sciences humaines, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-4034-4	Social Studies, Secondary IV: Institutional Program
SCH-5051-1	Sciences humaines, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-5051-1	Social Studies, Secondary V: Institutional Program
SCH-5052-2	Sciences humaines, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-5052-2	Social Studies, Secondary V: Institutional Program
SCH-5053-3	Sciences humaines, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-5053-3	Social Studies, Secondary V: Institutional Program
SCH-5054-4	Sciences humaines, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	SST-5054-4	Social Studies, Secondary V: Institutional Program

SCIENCES PHYSIQUES

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCP-4010-2	Sciences physiques : le nucléaire	PSC-4010-2	Physical Science: Nuclear Technology
SCP-4011-2	Sciences physiques : l'électricité	PSC-4011-2	Physical Science: Electricity
SCP-4012-2	Sciences physiques : les phénomènes ioniques	PSC-4012-2	Physical Science: Ionic Phenomena

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCP-4021-1	Sciences physiques, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-4021-1	Physical Science, Secondary IV: Institutional Program
SCP-4022-2	Sciences physiques, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-4022-2	Physical Science, Secondary IV: Institutional Program
SCP-4023-3	Sciences physiques, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-4023-3	Physical Science, Secondary IV: Institutional Program
SCP-4024-4	Sciences physiques, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-4024-4	Physical Science, Secondary IV: Institutional Program
SCP-5011-1	Sciences physiques, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-5011-1	Physical Science, Secondary V: Institutional Program
SCP-5012-2	Sciences physiques, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-5012-2	Physical Science, Secondary V: Institutional Program
SCP-5013-3	Sciences physiques, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-5013-3	Physical Science, Secondary V: Institutional Program
SCP-5014-4	Sciences physiques, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	PSC-5014-4	Physical Science, Secondary V: Institutional Program

SECONDARY ENGLISH FOR ADULT LEARNERS

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ENG-B011-4	English Language Arts
ENG-B012-4	English Language Arts
ENG-B013-4	English Language Arts
ENG-B014-4	English Language Arts
ENG-B021-4	English Language Arts
ENG-B022-4	English Language Arts
ENG-B023-4	English Language Arts
ENG-B024-4	English Language Arts
ENG-B031-4	English Language Arts
ENG-B032-4	English Language Arts
ENG-B033-4	English Language Arts
ENG-B034-4	English Language Arts
ENG-B041-4	English Language Arts
ENG-B042-4	English Language Arts
ENG-B043-4	English Language Arts
ENG-B044-4	English Language Arts
ENG-P011-6	English*204
ENG-P012-3	English*205
ENG-P013-3	English*206
ENG-P014-3	English*207
ENG-1061-3	Language in Everyday Life
ENG-1062-3	Language and Self-Expression
ENG-2061-3	Language for Creativity
ENG-2062-3	Language, Media and Communication
ENG-3070-3	Language to Inform
ENG-3071-3	Language for Comment and Persuasion
ENG-4061-3	Language for Enjoyment
ENG-4062-3	Language in Work and Society
ENG-5061-3	Language in Drama and Literature
ENG-5062-3	Language and Learning

SECONDARY ENGLISH FOR ADULT LEARNERS (*Suite*)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS
ENG-1021-1	English Language Arts, Secondary I: Institutional Program
ENG-1022-2	English Language Arts, Secondary I: Institutional Program
ENG-1023-3	English Language Arts, Secondary I: Institutional Program
ENG-1024-4	English Language Arts, Secondary I: Institutional Program
ENG-2021-1	English Language Arts, Secondary II: Institutional Program
ENG-2022-2	English Language Arts, Secondary II: Institutional Program
ENG-2023-3	English Language Arts, Secondary II: Institutional Program
ENG-2024-4	English Language Arts, Secondary II: Institutional Program
ENG-3066-1	English Language Arts, Secondary III: Institutional Program
ENG-3067-2	English Language Arts, Secondary III: Institutional Program
ENG-3068-3	English Language Arts, Secondary III: Institutional Program
ENG-3069-4	English Language Arts, Secondary III: Institutional Program
ENG-4051-1	English Language Arts, Secondary IV: Institutional Program
ENG-4052-2	English Language Arts, Secondary IV: Institutional Program
ENG-4053-3	English Language Arts, Secondary IV: Institutional Program
ENG-4054-4	English Language Arts, Secondary IV: Institutional Program
ENG-5151-1	English Language Arts, Secondary V: Institutional Program
ENG-5152-2	English Language Arts, Secondary V: Institutional Program
ENG-5153-3	English Language Arts, Secondary V: Institutional Program
ENG-5154-4	English Language Arts, Secondary V: Institutional Program

SERVICES DE FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FIN-Z001-3	Habilités de résolution de problèmes A	SIE-Z001-3	Basic Cognitive Skills I
FIN-Z002-3	Habilités de résolution de problèmes B	SIE-Z002-3	Basic Cognitive Skills II
FIN-Z003-3	Habilités de communication A	SIE-Z003-3	Communication Skills I
FIN-Z004-3	Habilités de communication B	SIE-Z004-3	Communication Skills II
FIN-Z005-3	Habilités personnelles et sociales A	SIE-Z005-3	Personal and Social Skills I
FIN-Z006-3	Habilités personnelles et sociales B	SIE-Z006-3	Personal and Social Skills II
FIN-Z007-3	Habilités mathématiques instrumentales A	SIE-Z007-3	Basic Math Skills I
FIN-Z008-3	Habilités mathématiques instrumentales B	SIE-Z008-3	Basic Math Skills II
FIN-Z009-3	Psychomotricité A	SIE-Z009-3	Psychomotor Skills I
FIN-Z010-3	Psychomotricité B	SIE-Z010-3	Psychomotor Skills II
FIN-Z011-3	Gestion du quotidien A	SIE-Z011-3	Day-to-day Management I
FIN-Z012-3	Gestion du quotidien B	SIE-Z012-3	Day-to-day Management II
FIN-Z013-3	Habilités domestiques A	SIE-Z013-3	Household Skills I
FIN-Z014-3	Habilités domestiques B	SIE-Z014-3	Household Skills II
FIN-Z015-3	Habilités familiales A	SIE-Z015-3	Family Skills I
FIN-Z016-3	Habilités familiales B	SIE-Z016-3	Family Skills II
FIN-Z017-3	Habilités de travail A	SIE-Z017-3	Work Skills I
FIN-Z018-3	Habilités de travail B	SIE-Z018-3	Work Skills II
FIN-Z019-3	Sexualité A	SIE-Z019-3	Sex Education I
FIN-Z020-3	Sexualité B	SIE-Z020-3	Sex Education II
FIN-Z021-3	Soins personnels et alimentation A	SIE-Z021-3	Personal Care I
FIN-Z022-3	Soins personnels et alimentation B	SIE-Z022-3	Personal Care II
FIN-Z023-3	Utilisation des ressources communautaires A	SIE-Z023-3	Using Community Resources I
FIN-Z024-3	Utilisation des ressources communautaires B	SIE-Z024-3	Using Community Resources II
FIN-Z025-3	Préparation au transfert des apprentissages A	SIE-Z025-3	Generalization of Learning I
FIN-Z026-3	Préparation au transfert des apprentissages B	SIE-Z026-3	Generalization of Learning II
FIN-Z043-3	Les habiletés parentales	SIE-Z043-3	Parenting Skills

SERVICES DE FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE (Suite)

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
	FRANCOPHONE		ANGLOPHONE
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
FIN-Z099-1	Formation intégration sociale : programme d'établissement	SIE-Z099-1	Social Integration Services: Institutional Program
FIN-Z099-2	Formation intégration sociale : programme d'établissement	SIE-Z099-2	Social Integration Services: Institutional Program
FIN-Z099-3	Formation intégration sociale : programme d'établissement	SIE-Z099-3	Social Integration Services: Institutional Program
FIN-Z099-4	Formation intégration sociale : programme d'établissement	SIE-Z099-4	Social Integration Services: Institutional Program
FIN-Z098-7	Projets particuliers	SIE-Z098-7	Specifics Projects

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SEF-P021-1	Initiation à la démarche de formation	ORS-P005-1	Introduction to the Training Process
SEF-3028-1	Remise en forme « vocationnelle »	ORS-3028-1	Preparation for Employability
SEF-4017-1	Projet de formation	ORS-4001-1	Learning Plan
SEF-4018-1	Exploration sociale et professionnelle	ORS-4002-1	Social and Vocational Exploration
SEF-5019-1	Mieux apprendre	ORS-5003-1	Better Learning
SEF-5020-1	Des moyens de mieux apprendre	ORS-5004-1	Paths to Better Learning
SEF-5030-2	Traitement de l'information	ORS-5030-2	Processing Information
SEF-5031-2	Résolution de problèmes	ORS-5031-2	Problem – Solving
SEF-5032-2	Application d'une méthode de travail	ORS-5032-2	Applying a Work Method
SEF-5033-2	Communication et échange de points de vue	ORS-5033-2	Communication and Exchanging Points of View

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SEF-P028-1	Entrée en formation, présecondaire : programme d'établissement	ORS-P012-1	Orientation Services, Presecondary: Institutional Program
SEF-3029-1	Entrée en formation, 3 ^e secondaire : programme d'établissement	ORS-3029-1	Orientation Services, Secondary III: Institutional Program
SEF-4025-2	Entrée en formation, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ORS-4009-2	Orientation Services, Secondary IV: Institutional Program
SEF-4026-1	Entrée en formation, 4 ^e secondaire : programme d'établissement	ORS-4010-1	Orientation Services, Secondary IV: Institutional Program
SEF-5023-2	Entrée en formation, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ORS-5007-2	Orientation Services, Secondary V: Institutional Program
SEF-5024-1	Entrée en formation, 5 ^e secondaire : programme d'établissement	ORS-5008-1	Orientation Services, Secondary V: Institutional Program

VIE ÉCONOMIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES LISTE DE COURS			
FRANCOPHONE		ANGLOPHONE	
CODE DE COURS	TITRE DU COURS	CODE DE COURS	TITRE DU COURS
SCE-5017-1	Consommer sans se faire consommer	ECM-5017-1	Consuming Without Being Consumed
SCE-5018-1	Échanger avec les autres pays : ça change quoi?	ECM-5018-1	Trade & Other Countries: What Does It Change?
SCE-5019-3	Faire fructifier son argent, est-ce facile?	ECM-5019-3	Making Your Money Work for You Is Easy
SCE-5021-1	Une société, ça s'organise	ECM-5021-1	A Society Has to Organize
SCE-5022-2	Le monde du travail : c'est tout un job	ECM-5022-2	The Business World and How It Works
SCE-5023-2	État : problème ou solution	ECM-5023-2	The State: Problem or Solution
		ECM-5120-3	Introduction to Economics Life

ANNEXE VI – TÂCHES RELATIVES AUX COMPÉTENCES REQUISES POUR L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ

Langue d'enseignement

Lecture	Écriture	Écoute ou prise de parole
<ul style="list-style-type: none"> • Lire des consignes, des directives, des règlements, des recettes et des menus • Lire des affiches, des itinéraires et des horaires • Lire des articles de journaux, de revues, de dépliants, de brochures ou de sites Web • Lire des messages personnels, des histoires et des anecdotes • Lire des étiquettes, des petites annonces et des publicités • Lire des modes d'emploi, des instructions, des procédures • Lire des faits divers et des comptes rendus d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire des listes d'éléments, des notes et des consignes • Écrire des cartes de souhaits, des cartes postales, des lettres ou des courriels pour des remerciements, des invitations ou des félicitations • Écrire des lettres ou des courriels pour des réclamations, des demandes de renseignements, des plaintes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Écouter une conversation ou une discussion sur un message publicitaire ou un reportage relatif à la consommation et y participer • Écouter une conversation ou une discussion sur un bulletin de nouvelles, un reportage, une entrevue ou une émission d'information ou d'affaires publiques et y participer

Mathématique

Numération	Orientation dans l'espace et le temps	Arithmétique appliquée à la monnaie	Représentation géométrique de base
<ul style="list-style-type: none"> • Lire ou noter une adresse, un numéro de téléphone et son numéro d'assurance sociale • Compter les articles sur une tablette pour dresser un inventaire • Effectuer les quatre opérations de base sur des nombres entiers • Classifier en ordre croissant et décroissant • Compter des objets par unité ou par bond régulier • Utiliser le vocabulaire courant lié à l'addition et à la soustraction (<i>ajouter, plus, en tout, total, somme, enlever, moins, reste et différence</i>) • Utiliser le vocabulaire courant lié aux concepts de quantité (<i>aucun, tous, quelques-uns, plusieurs, peu, beaucoup, etc.</i>) • Utiliser le vocabulaire courant lié à la comparaison de quantités (<i>autant, égal, pareil, semblable, plus, moins, de plus, de moins, le plus grand, le plus petit, etc.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le positionnement dans l'espace (en haut, en bas, à droite, à gauche, au-dessus, en dessous) • Consulter un plan d'entreposage pour trouver un produit • Donner des indications routières à des clients • Consulter un horaire de travail ou de cours • Calculer le nombre de jours travaillés dans un mois • Annoter un calendrier comme aide-mémoire • Transformer des durées en différentes unités de temps (ex. : des mois en jours) • Estimer la durée d'un déplacement • Aviser une personne de la durée d'une absence 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer le prix des articles offerts dans les petites annonces • S'informer sur le salaire proposé dans des offres d'emploi écrites • Inscrire chaque montant reçu pour une activité de financement • Calculer des dépenses journalières • Calculer le solde d'une somme initiale à la suite d'un achat • Séparer le coût d'un repas en trois parts égales 	<ul style="list-style-type: none"> • Lire les symboles relatifs à l'entretien des vêtements ou les panneaux de signalisation routière en les associant aux formes géométriques. • Lire la quantité requise d'un produit nettoyant • Utiliser un rapport pour préparer une solution désinfectante • Prendre en note la longueur des pièces de bois nécessaires à la rénovation d'un meuble • Décrire un objet courant par sa forme • Mesurer les ingrédients nécessaires à une recette

